



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1929 MARDI 4 FÉVRIER 2014

POLLUTION SONORE

Les Églises de Kinshasa responsabilisées

L'autorité urbaine vient de demander aux responsables des Églises de Kinshasa de mettre fin aux bruits de tout genre le jour tout comme la nuit.

André Kimbuta qui les a reçus le week-end dernier a également exhorté ses interlocuteurs à se mettre en règle avec certaines exigences administratives. Dans leurs occupations, en effet, ces Églises comme les bars d'ailleurs, qui ne délimitent plus les heures d'activités, orientent généralement leurs baffles vers l'extérieur, couvrant ainsi tout l'environnement des décibels, au grand dam des voisins. Les bourgmestres de différentes communes ont été chargés du suivi de ces décisions. Il est à noter que plusieurs mesures dans la lutte contre les tapages nocturne et diurne ont déjà été prises à Kinshasa. Leur application et leur suivi ont toujours fait défaut.

Page 12

THÉÂTRE

K-Mu à la conquête de Kinshasa

« Focus sur... » est le nouveau projet par lequel le Centre de recherches et de création artistique de N'Djili entend se déployer dans les quatre districts de la capitale au travers de différentes activités socioculturelles. Avec ce nouveau concept, la compagnie K-Mu (Kinois en mutation) veut assurément se placer « au centre des quatre districts » de sorte à veiller à « animer un district pendant tout un trimestre ».

À la fin de chaque trimestre se tiendra un grand événement au cours duquel seront présentés les artistes découverts. Ce, pendant deux jours et autour de deux grandes stars de la musique congolaise. L'événementiel est donc le nouveau terrain sur lequel la Compagnie K-Mu Théâtre entend mettre à profit son expertise déjà avérée dans son propre centre culturel.

Page 13

ADMINISTRATION PUBLIQUE

77 millions de dollars de la Banque mondiale pour rajeunir le personnel



Eustache Ouayoro et Patrice Kitebi lors de la signature de l'accord

La réforme de l'administration publique vient d'être redynamisée à la faveur d'un accord de financement liant la RDC à la Banque mondiale. Cette dernière vient de s'engager pour 77 millions de dollars dans ce processus. La signature de l'accord entre les deux parties a eu lieu le week-end dernier. Ce projet, à en croire le ministre de la Fonction publique, Jean Claude Kibala, « contribuera à assainir son secteur grâce à des nouvelles pratiques modernes de gestion publique axées sur les résultats avec des ressources humaines rajeunies ». Ce montant devrait permettre au pays de mener à bien la réforme dans l'administration publique en veillant à ce que tous les détails y afférents soient pris en compte. Il s'agira notamment de régler les indemnités de départ à la retraite et les frais de pensions des agents concernés. Sont ciblés les ministères des Finances, du Budget, du Plan, du Portefeuille et de la Fonction publique.

Page 11

INTERVIEW

Baudouin Mayo : « L'opposition ne se présentera pas en ordre dispersé en 2016 »

Le président interfédéral de l'Union pour la Nation congolaise (UNC)/ville de Kinshasa décrypte l'actualité politique en RDC avec un accent appuyé sur la loi portant amnistie en cours de discussion à la chambre basse du Parlement. Pour la période couverte par cette loi, il conteste la proposition du gouvernement à vouloir s'arrêter à 2009 estimant que cela mettrait plusieurs détenus en dehors du champ requis au mépris de l'idéal de la cohésion nationale tant prôné.

Pour les prochaines échéances électorales, le député Baudouin Mayo pense qu'avec le système d'élections à un tour et l'encreage sociologique dont dispose aujourd'hui l'UNC en quête des alliances sûres, l'opposition pourrait parler un même langage en présentant une seule candidature à la présidentielle de 2016.

Page 12



Jean-Baudouin Mayo Mambembe

DIVISION 1

Lupopo prend sa revanche sur Don Bosco

Une seule rencontre a marqué la reprise du championnat nationale de football -Division 1- après la longue trêve décrétée par la Ligue nationale de football après la fin de la manche aller. En match de 8e journée du groupe A de la Division 1, le FC Saint-Éloi Lupopo a pris sa revanche sur le CS Don Bosco qui l'a battu lors de leur première confrontation. Les Cheminots du Katanga l'ont donc emporté par un but à zéro, grâce à une réalisation de leur buteur maison, l'attaquant Christian Mugalu, à la 65e minute de jeu. Avec ce succès, Lupopo totalise désormais seize points en matchs joués et conforte sa deuxième place du groupe au classement, derrière TP Mazembe (dix-neuf points en sept rencontres livrées).

Page 13

ÉDITORIAL

Implosion

Ce qui s'est passé dimanche à Paris et à Lyon avec la «Manif pour tous», qui mobilisa, quoi qu'en disent les autorités, plusieurs centaines de milliers de manifestants de tous bords et de tous âges, ne saurait nous laisser indifférents, nous, Africains. Pour au moins deux raisons: d'abord parce que le défilé bon enfant qui a occupé tout l'après-midi le cœur de la capitale française témoigne d'un réveil de l'opinion publique sur des questions de société qui ne peuvent laisser personne indifférent; ensuite et surtout parce qu'il témoigne d'un rejet populaire de la politique suivie par la gauche française qui pourrait bien déboucher à brève échéance sur une crise majeure.

La combinaison d'un ralentissement continu de la croissance économique, d'une hausse irrésistible des dépenses publiques, d'une augmentation dramatique du chômage, d'un alourdissement constant des impôts et des taxes et maintenant d'une atteinte portée de façon inconsidérée aux valeurs traditionnelles de la société ne peut avoir à bref délai que des conséquences explosives. En agissant comme elle le fait, et même si elle s'en défend âprement, la majorité au pouvoir fait le lit des extrêmes, ouvre la porte à tous les excès, réveille les pires démons de l'histoire de France. Ce qui conduit nombre d'observateurs à pronostiquer pour l'année 2014 des secousses aussi fortes que celles de 1830, 1848, 1936, 1968.

Qu'importe ce qui se passe ou ce qui peut se passer dans un pays tiers, fut-il un pays auquel nous lie une longue histoire, penseront nombre de nos lecteurs. Certes, mais la crise que traverse aujourd'hui la France ne peut manquer d'avoir des répercussions fortes et immédiates sur notre propre destin étant donné le rôle que ce pays ami joue dans la recherche de solutions pacifiques aux troubles que connaissent le Mali et, beaucoup plus près de nous, la Centrafrique. Comment, en effet, les autorités françaises pourraient-elles continuer à nous aider si elles doivent faire face, chez elles, à une révolte populaire de grande ampleur?

Si nous ne pouvons en aucun cas interférer dans les affaires intérieures de la France, il nous est possible en revanche de prévoir, d'étudier, de peser dès à présent les conséquences qu'un retrait brutal et forcé de sa présence à nos côtés ne manquerait pas d'avoir. Simple suggestion, bien sûr, mais qui pourrait bien donner une tout autre dimension à la coopération régionale qui se dessine.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Le PCT-Moungali en ordre de bataille

Après la participation des militants et sympathisants du Parti congolais du travail (PCT) au Recensement administratif spécial (RAS), le président du comité du 4^e arrondissement Moungali, Serge Ikiémi, a, au cours de la cérémonie d'échanges de vœux tenue le 1^{er} février à Brazzaville, exhorté ses partisans à s'impliquer lors des élections locales afin de donner une majorité absolue au principal parti de la majorité.

«Je vous remercie pour la participation massive au RAS qui a été un grand succès à Moungali. Je vous exhorte à plus d'engagement politique et au travail. Soyez les messagers et les défenseurs de la paix partout où vous serez. Je vous invite à la mobilisation générale pour les élections locales qui pointent à l'horizon en vue de la victoire de notre parti, afin de donner une majorité au président du Comité central du PCT», a déclaré le président du comité PCT Moungali. Et le secrétaire à l'organisation et aux relations humaines, Christian Samba Dacon, d'ajouter: «Dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions des recommandations de la concertation politique de Dolisie, les

militants du PCT de Moungali ont participé au recensement administratif spécial en qualité d'agents recenseurs et de contrôleurs. Pour ce faire, les militants et sympathisants du parti sont d'ores et déjà rangés en ordre de bataille pour les prochaines élections locales et sénatoriales.»

Cette cérémonie d'échanges de vœux a également permis de faire une évaluation critique du fonctionnement des organes intermédiaires et de base relevant du comité du parti de cet arrondissement, et de projeter l'année en cours. En effet, deux ans après la tenue du 6^e congrès extraordinaire de cette formation politique, la direction politique nationale avait amorcé, le 10 avril dernier, la campagne de restructuration des organes intermédiaires et de base. Après cette campagne de revitalisation du parti, ce comité a été restructuré en 102 cellules et 10 sections. Au cours de l'année écoulée, le comité de l'arrondissement



Le présidium de la cérémonie d'échanges de vœux avec Serge Ikiémi (au centre).

ment 4 Moungali a participé à la campagne de la majorité présidentielle «*Touche pas à mon président*». En outre, ce comité a contribué à la réalisation du programme relatif à l'hommage du PCT à Nelson Mandela, qui s'est déroulé à la mairie de Moungali.

Notons enfin que cette cérémonie s'est tenue en présence du président de la fédération de Brazzaville, Gabriel Oba Apounou, du secrétaire permanent chargé des finances, Jeanne Françoise Leckomba Louméto-Pombo, des membres du comité central du PCT et de la Force montante congolaise, et du conseil central de l'Organisation des femmes du Congo.

Josiane Mambou Loukoula

La DRD mobilise ses troupes

Hellot Matson Mampouya a tracé la nouvelle feuille de route de sa formation politique pour 2014. La cérémonie du 2 février n'était pas que consacrée aux vœux car les militants de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), ont été sensibilisés aux enjeux électoraux.

«Nous avons soulevé des foules à tra-

vers la République. C'est vrai. Nous avons tenu des meetings et des rassemblements qui ont connu une participation massive et inimaginable. C'est aussi vrai mais nous devons savoir que cet engouement, cet enthousiasme, cette adhésion massive devront se traduire par une participation massive au vote et par des résultats à la hauteur de l'attente de tous ceux qui nous observent», a

déclaré Hellot Matson Mampouya. Le président de la DRD a profité de cette occasion pour demander aux militants et sympathisants de se convertir en communicateurs permanents, quel que soit l'endroit où ils se trouvent: «Vous devez être au devant de la scène afin de diffuser et partager notre vision, notre doctrine, avec nos compatriotes, sur l'ensemble du pays et ceci, sans distinction d'ethnies ni de départements. Nous n'avons pas le droit d'échouer.»

Il s'agit aujourd'hui de sortir la politique de son enfermement conflictuel. Parce que, a-t-il indiqué, «on n'a pas besoin de ça». C'est au peuple de juger les uns et les autres «parce que nous considérons que c'est la garantie du respect de la démocratie, de la souveraineté populaire, du respect du choix du plus grand groupe, de la paix, de l'entente, de la concorde et de la stabilité qui feront que les choses aillent mieux», a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbema



Les cadres et militants du parti lors de la cérémonie des vœux

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stey Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mplia), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mplia), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Compte rendu du Conseil des ministres du 03 février 2014

Il s'est tenu ce lundi 03 février 2014, au Palais du Peuple, la première réunion du Conseil des Ministres de l'année 2014, sous la haute autorité de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de ce Conseil des Ministres a porté sur l'examen de six (06) affaires, plus précisément de :

- Quatre (04) projets de loi émanant respectivement du ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé, du ministère du travail et de la sécurité sociale, et du ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat ;

- Deux (02) projets de décret initiés respectivement par le ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande et par le ministère du commerce et des approvisionnements ;

- Enfin, trois (03) communications proposées, respectivement par le ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale des grands travaux, par le ministère des sports et de l'éducation physique et par le ministère de la justice et des droits humains.

Après quelques observations préliminaires, le Président de la République a donné la parole en premier lieu, au Ministre d'Etat, Ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Monsieur Isidore MVOUBA, qui a présenté l'économie du projet de loi portant organisation de l'activité industrielle.

On se souvient tous que le défi de l'industrialisation du Congo est porté par le Chemin d'Avenir, Programme de Gouvernement du Président de la République et affirmé aujourd'hui par le Plan National de Développement ; l'idée centrale étant de faire de l'économie congolaise, une économie structurée, une économie diversifiée et une économie davantage compétitive.

C'est bien à cette nécessité que répond le projet de loi portant organisation de l'activité industrielle. Ce secteur que l'on souhaite dynamiser pour nourrir la croissance économique nationale avait besoin d'une législation appropriée à son plein épanouissement.

Pris en conformité avec l'article 111 de la constitution, ce projet de loi propose de résorber les nombreux dysfonctionnements observés dans l'exercice et le développement de l'activité industrielle, le suivi et le contrôle de celle-ci. Il consacre les mesures d'hygiène et de sécurité industrielle, il prévoit des mesures d'incitation au développement industriel, il institue un agrément du produit industriel et il définit le régime des sanctions et pénalités encourues ; avec une préoccupation constante : alléger les procédures administratives en ce domaine.

Le projet de loi portant organisation de l'activité industrielle a été approuvé par le Conseil des Ministres.

La parole est ensuite revenue au Général Florent NTSIBA, Ministre d'Etat, Ministre du travail et de la sécurité sociale, qui a sollicité l'attention du Conseil des Ministres sur deux projets de loi :

- l'un portant sur la création de la caisse de la famille et de l'enfance en difficulté ;

- l'autre instituant le régime d'assurance maladie universelle.

La refondation du système de sécurité sociale a permis la mise en place de nouveaux régimes de sécurité sociale et leurs organismes de gestion.

Au terme de l'article 51 de la loi n°10-2012 du 04 juillet 2012, portant institution du régime de la famille et de l'enfance en difficulté, la gestion dudit régime doit ressortir d'un organisme de sécurité sociale de droit public ; d'où la raison d'être de ce projet de loi portant création de la caisse de la famille et de l'enfance en difficulté (CFED).

Il convient ici de faire remarquer que durant plusieurs décennies, seule une partie de la population a pu prétendre à la jouissance des prestations de la branche familiale au Congo, en l'occurrence les salariés relevant du code du travail et les agents de l'Etat. Apportant une solution à cette carence, la caisse de la famille et de l'enfance en difficulté intègrera, dans son champ d'action, la grande majorité, sinon l'ensemble de la population, à travers trois (03) branches :

- la branche de la maternité ;

- la branche des prestations familiales ;

- la branche de l'insertion sociale.

Avec la caisse de la famille et de l'enfance en difficulté, les familles sans ressources ou ayant des revenus faibles, et qui ont la charge d'un ou plusieurs enfants, pourront, grâce à la solidarité nationale, bénéficier par exemple de l'allocation de soutien familial, de l'allocation de rentrée scolaire et de l'allocation familiale.

Une autre avancée sociale portée par la création de cette caisse, est la mise en place d'une branche d'insertion sociale destinée à prendre en charge des mineurs sans attaches familiales.

Cette branche va contribuer à renforcer la réponse nationale à l'enfance en difficulté, en ouvrant tout un nouvel univers de protection aux Congolais.

Cette caisse contribuera également à une meilleure lisibilité et une harmonisation de la stratégie nationale en matière de sécurité sociale, en établissant en ce domaine, un modèle social congolais unique en son genre.

La caisse de la famille et de l'enfance en difficulté gèrera les prestations de la branche famille, antérieurement octroyées par les différents régimes existants. Il en ressort que les ressources de la branche famille, gérées auparavant par la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) au profit des travailleurs relevant du code du travail, les prestations dites de « famille » gérées par la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et allouées aux agents de l'Etat, sont désormais regroupées et gérées par un organisme public unique de sécurité sociale.

L'actif de la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), relevant de l'action socio-familiale, est repris par la caisse de la famille et de l'enfance en difficulté.

À terme, le personnel de la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) exerçant dans l'action socio-familiale sera reversé dans le nouvel organisme chargé de gérer le régime de la famille et de l'enfance en difficulté.

Dans l'esprit et la lettre du projet de loi qui nous occupe, le person-

nel ainsi visé, conserve ses droits acquis tant en ce qui concerne le traitement que l'ancienneté.

Dans le souci constant de favoriser l'esprit de dialogue social sous-tendu par le contrat social congolais, le Gouvernement a cru nécessaire d'aménager dans le cadre d'une gouvernance collégiale, un organe de participation sociale permettant aux bénéficiaires des prestations de donner leur avis sur l'organisation et le fonctionnement de la dite caisse.

Pour ce qui concerne le projet de loi instituant le régime d'assurance maladie universelle, on se rappellera que le Président de la République avait retenu dans le Chemin d'Avenir, la nécessité de refonder la sécurité sociale pour faire en sorte qu'elle profite désormais à tous, notamment dans les circonstances de la maladie et de la perte du revenu principal.

En raison des coûts des actes et des médicaments parfois difficiles à couvrir individuellement, l'objectif majeur est de rendre solvable, grâce à ce régime d'assurance maladie universelle, la demande de soins de santé sur la totalité du territoire national, à travers la prise en charge du patient par un mécanisme de mutualisation des risques et des ressources.

C'est sur ces fondements politiques et juridiques qu'il est créé le régime d'assurance maladie universelle, comme régime catégoriel de sécurité sociale. Ces deux projets de loi ont reçu l'approbation du conseil des ministres.

Le Président de la République en est venu à donner la parole à Madame Yvonne Adélaïde MOUGANY, Ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat.

La mise en place d'un environnement incitatif et favorable à l'épanouissement des petites et moyennes entreprises performantes et dynamiques avait été à la base de la loi n°19/86 du 31 juillet 1986, instituant des mesures propres à promouvoir les petites et moyennes entreprises en République du Congo.

À l'aune des mutations conjoncturelles intervenues dans notre pays aussi bien au niveau politique que législatif, couplées à la nouvelle organisation du modèle économique national, il s'est révélé essentiel d'actualiser la démarche et le contenu de ce texte devenu quelque peu obsolète en certaines de ses dispositions.

Aussi, Madame la Ministre Yvonne Adélaïde MOUGANY a-t-elle présenté en Conseil des Ministres le projet de loi portant mesures de promotion et de développement des très petites, petites et moyennes entreprises. Il est de la sorte, pour l'essentiel, la transcription au plan juridique de la politique nationale de développement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, adoptée par le Gouvernement en 2010. Il s'agit bien de répondre à la nécessité pour ce secteur de contribuer à la modernisation de notre gouvernance économique, à la consolidation, à la diversification et à l'augmentation de nos capacités productives.

Outre la suppression des dispositions se référant au cadre légal et à l'ordre ancien de l'économie planifiée, l'actualisation de cette loi capitalise les évolutions récentes en matière d'engagements internationaux souscrits par notre pays dans le cadre aussi bien de l'organisation mondiale du commerce, de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires, que des Traités et Conventions des communautés économiques régionales et les accords avec les partenaires au développement, sans oublier le recours au partenariat public/privé.

Les actions, les mécanismes, les dispositifs du texte actuel visent, de ce fait, à promouvoir un secteur des très petites, petites, et moyennes entreprises capable d'accroître sa contribution à la création de richesse nationale, à la création d'emploi ou à la lutte contre la pauvreté.

Le projet de loi portant mesures de promotion et de développement des très petites, petites et moyennes entreprises a été adopté par le Conseil des Ministres.

Prénant la parole à son tour, sur invitation du Président de la République, Monsieur Martin Parfait Aimé COUSSOUD-MAVOUNGOU, Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, chargé de la marine marchande, a porté à l'attention du Conseil des Ministres, un projet de décret portant approbation des statuts du guichet unique des opérations transfrontalières. Il s'agit, en l'espèce, de la première application de la loi n°16-2013 du 19 juillet 2013, portant création du guichet unique des opérations transfrontalières.

La création de ce guichet unique répondait déjà à la nécessité de faciliter et de promouvoir nos échanges commerciaux avec l'extérieur, l'objectif visé était bien d'accroître l'attractivité de l'économie congolaise en la rendant en ne peut plus compétitive par le biais de la réduction des coûts de transports ou des délais de passage des marchandises aux frontières. Il en résultera une augmentation des recettes douanières et fiscales.

Le guichet unique des opérations transfrontalières est un établissement public industriel et commercial, administré par un conseil d'administration et géré par une direction générale.

Les statuts ainsi libellés, fixent l'organisation et le fonctionnement de cet établissement ainsi que les questions se rapportant à son objet, à la tutelle, aux ressources et aux contrôles auxquels cette structure est soumise.

Le projet de décret portant approbation des statuts du guichet unique des opérations transfrontalières a été approuvé par le Conseil des Ministres.

Madame Claudine MUNARI, Ministre du Commerce et des approvisionnements, a sollicité l'attention du conseil des ministres sur le projet de décret portant approbation des statuts du centre congolais du commerce extérieur.

Le centre congolais du commerce extérieur, établissement public à caractère administratif, sera chargé de promouvoir les exportations congolaises.

Ces statuts initiés en application de la loi n°23-2005 du 30 décembre 2005, fixent les missions, l'organisation et le fonctionnement du centre congolais du commerce extérieur ainsi que les contrôles auxquels il est soumis.

Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant approbation des statuts du centre congolais du commerce extérieur.

Le Ministre à la Présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale des grands travaux, Monsieur Jean Jacques BOUYA, a été invité par le Président de la République à prendre la parole pour présenter, au Conseil des Ministres, l'essentiel de la première communication inscrite à l'ordre du jour.

Il en ressort, qu'il se tiendra les 6 et 7 février 2014, à Brazzaville, un forum d'affaires et d'investissement dénommé « BUILD AFRICA », consacré à la problématique des infrastructures en Afrique.

En effet, ces dix dernières années, l'Afrique s'est positionnée comme une deuxième zone de croissance mondiale et donc d'attraction en matière d'investissement. Cependant, le déficit d'infrastructures ne permet pas au continent d'être compétitif dans l'économie mondiale, occasionnant ainsi des pertes de productivité de l'ordre de 40%.

Pour répondre aux énormes défis de financement d'infrastructures indispensables au développement de l'Afrique et donc du Congo, le Gouvernement entend s'engager résolument dans un processus de mobilisation de partenaires financiers et de dynamisation des acteurs africains afin de relever le défis de l'émergence économique.

Ce forum réunira des investisseurs, des opérateurs économiques, des experts et décideurs politiques nationaux et internationaux, à l'instar de l'ancien président mexicain, Monsieur Vicente FOX ou de l'ancien président sénégalais, Monsieur Abdoulaye WADE, pour une meilleure définition des solutions innovantes devant permettre de répondre au déficit en la matière.

En organisant cet important forum, notre pays entend profiter de cette opportunité inédite au moment où, il s'est engagé dans l'œuvre de construction de plusieurs infrastructures, à titre d'exemple, la pose de la première pierre du complexe sportif de Kintélé ce mardi 04 février 2014 et l'inauguration du second module de l'aéroport international Maya-Maya le 05 février prochain, par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO.

Il s'agit là, de positionner le Congo en qualité de plate-forme d'échanges en vue de la relance d'une réflexion novatrice en matière de financement des infrastructures dans le cadre par exemple des partenariats publics-privés.

Le forum BUILD AFRICA qui accueillera à Brazzaville, au total près de 600 participants étrangers et nationaux, sera placé sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République.

Le Ministre des sports et de l'éducation physique, Monsieur Léon Alfred OPIM-BAT, a été appelé à présenter la deuxième communication à l'attention du Conseil des Ministres.

Cette communication porte, pour l'essentiel, sur le rapport d'étape relatif à la préparation des Onzièmes Jeux Africains de Brazzaville en 2015.

L'organisation des onzièmes jeux africains a été confiée à la République du Congo le 03 septembre 2011 à l'occasion de l'assemblée générale du conseil supérieur du sport en Afrique, tenue à Maputo au Mozambique.

L'engagement pris par le gouvernement du Congo devant la communauté sportive africaine, répond de la sorte à un objectif majeur : renforcer la visibilité et la crédibilité de notre pays à travers cette grande compétition panafricaine qui mobilise aussi bien la jeunesse sportive africaine que la communauté internationale ; doter Brazzaville en infrastructures modernes ; prendre un nouveau départ sur le plan technique, grâce à une préparation multidisciplinaire de nos athlètes ; et enfin, célébrer, à Brazzaville, le cinquantième des jeux africains dont les premiers ont été organisés dans cette même ville du 18 au 25 juillet 1965, dans un contexte historique d'affirmation des indépendances africaines, de luttes anticoloniales et d'affirmation de notre place dans le concert des Nations.

C'est, en prenant appui sur cette base historique, que le gouvernement a assigné à Brazzaville 2015, un objectif important dans la relance du sport dans notre pays, posant ainsi des bases sûres de l'émergence sportive nationale. Ce rapport d'étape met en évidence les activités menées à ce jour sur le triple plan de la préparation administrative, infrastructurelle et technique de nos athlètes.

Il met en lumière, les principaux défis qui restent à relever en vue de garantir une préparation efficiente et des résultats probants pour nos athlètes.

Au plan des infrastructures, il a été noté que les activités liées à la mise à disposition des infrastructures modernes, homologuées par les instances sportives internationales, se mènent conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Les constructions en cours retiennent :

- un stade de football 60.000 places avec une piste olympique d'athlétisme, des annexes omnisports, des terrains de sports en plein air (Handball, Basketball, Volleyball, Tennis, Beach-volley) ;

- un Palais des sports de 10.000 places ;

- un Village des jeux de 8.000 lits ;

- un Complexe nautique avec 2 piscines ;

- un Centre administratif avec deux restaurants, un centre de presse, un centre médical, une salle d'exposition, un hôtel de 120 lits.

Les infrastructures à réhabiliter concernent essentiellement :

- Le complexe sportif Alphonse MASSAMBA-DEBAT ;

- Le gymnase de ouenzé ;

- Le stade Saint Michel d'Ornano ;

- Le centre sportif universitaire de makélékélé ;

- Les plates-formes sportives de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) ;

- Les plates-formes sportives des lycées.

Au plan de la préparation des athlètes et encadrement techniques congolais, l'objectif visé est celui de remporter un grand nombre de médailles.

Après échange de vue sur cette question, le Président de la République a une nouvelle fois relevé la nécessité de réussir les jeux africains, en appelant pour cela à une implication de tous.

Enfin, le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains, Maître Aimé Emmanuel YOKA, a exposé au Conseil des Ministres, la troisième communication portant sur la gouvernance pénitentiaire.

Il en ressort que le pouvoir judiciaire qui constitue l'un des piliers de l'Etat de droit dans notre pays, doit sans cesse bénéficier de la plus grande attention des pouvoirs publics en vue de jouer pleinement son rôle de garant de la paix sociale et des libertés fondamentales.

En ce sens, il y a été soulevé, l'intérêt pour notre pays de poursuivre ses efforts visant l'amélioration de notre offre en équipements pénitentiaires. Répondant à l'appel de son histoire enclavée dans l'universalité, la consolidation de nos structures pénitentiaires est une préoccupation constante du gouvernement.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres de ce lundi 03 février 2014 s'est achevée à 15h30.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La Banque mondiale finance deux nouveaux projets au Congo

Le premier projet dénommé Lisungi (un système national de filets de protection sociale au profit des ménages les plus pauvres), concerne les familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté alimentaire à Brazzaville, Pointe-Noire et dans le département de la Cuvette. Le second projet est un financement additionnel pour le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP).

D'après un communiqué de la Banque mondiale publié le 29 janvier, ce projet permettra aussi de diriger un programme de transfert de fonds pour améliorer l'accès aux services de santé et de l'éducation dans les foyers pauvres. 5.000 ménages pauvres et environ 1.000 personnes démunies bénéficieront du transfert pilote en espèces.

Le projet de filets de protection sociale Lisungi, ajoutera un crédit IDA de deux millions de dollars au projet dans lequel le gouvernement investit 15 millions de dollars. Il concerne les familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté alimentaire à Brazzaville, Pointe-Noire et dans le département de la Cuvette. «*Quand un programme de transfert de fonds est bien conçu et ciblé sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, il peut aider à réduire rapidement la pauvreté. Cela est particulièrement important au Congo où le gouvernement cherche à atteindre ceux qui sont restés emprisonnés dans la pauvreté, malgré le taux de croissance économique*

élevé du pays au cours des dernières années», a déclaré le directeur des opérations de la Banque mondiale au Congo, Eustache Ouayoro.

Pour la Représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Sylvie Dossou: «*Le projet Lisungi va permettre à des milliers de femmes, d'enfants et de personnes âgées, parmi les plus défavorisées, à accéder à un transfert minimum qui permettra d'assurer les besoins de base les plus urgents, notamment la santé et l'éducation. C'est également une seconde chance qui leur est offerte de sortir de la pauvreté et surtout de briser le cycle de transmission intergénérationnelle de la pauvreté.*»

En outre, il s'agira aussi de s'assurer que les familles bénéficiaires des fonds, ayant des enfants en âge scolaire, fréquentent normalement et bénéficient régulièrement de contrôles sanitaires. Sur le plan sanitaire, le projet aidera les familles pauvres à accéder à la vaccination et à la surveillance régulière de la croissance. «*Alors que le transfert de fonds pilote sera déployé dans trois ministères seulement au cours de la première phase, l'intention du gouvernement est de l'intensifier par la suite afin de couvrir 25% de la population. À long terme, un tel programme serait, à l'échelle nationale, à la fois abordable et durable en République du Congo, et pourrait faire baisser les taux de pauvreté de 20 à 40%*», a déclaré Philippe Leite,

chargé du projet de la banque.

2,5 millions de dollars pour le PDARP

Le coût global du projet qui s'exécutera sur une période de 18 mois, s'élève à 10,5 millions de dollars, avec un apport supplémentaire de l'État d'un montant de 8 millions de dollars. Le projet initial d'un montant de 40 millions de dollars (cofinancé à parts égales entre le gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale à travers un don IDA), avait été approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale en 2007. Il a été exécuté avec succès entre 2008 et 2013. Ce financement additionnel,

la lutte contre la pauvreté. Cette extension permettra de consolider les résultats du projet, de renforcer les synergies entre les différentes composantes et d'améliorer sa justification économique. «*À travers le PDARP, c'est en réalité le développement rural de manière générale qui est concerné, et ce financement additionnel devrait servir à consolider les acquis de la première phase du projet concernant la vie sociale, éducative et financière des populations concernées*», a déclaré Sylvie Dossou.

Le PDARP en chiffres

Ce financement se justifie par les ré-

« Alors que le transfert de fonds pilote sera déployé dans trois ministères seulement au cours de la première phase, l'intention du gouvernement est de l'intensifier par la suite afin de couvrir 25% de la population. À long terme, un tel programme serait, à l'échelle nationale, à la fois abordable et durable en République du Congo, et pourrait faire baisser les taux de pauvreté de 20 à 40% »

dont la mise en vigueur est prévue pour fin avril 2014, permettra de prolonger les activités du PDARP avec une nouvelle date de clôture envisagée pour fin octobre 2015.

L'objectif de développement de ce projet est d'augmenter la capacité des populations pauvres vivant dans des zones rurales, d'accroître leurs revenus, grâce à l'amélioration des techniques agricoles et des infrastructures de marché et à la mise en œuvre de politiques agricoles et de programmes de dépenses axés sur

sultats jugés satisfaisants, qui ont contribué à l'atteinte de l'objectif de développement, notamment en termes : de renforcement des capacités du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et de celui de la Pêche et de l'Aquaculture ; de la réhabilitation de 1.251 km de pistes rurales, qui ont désenclavé 221 villages, desservant environ 300.000 habitants et la construction de 36 infrastructures de marché ayant permis un accès à plus de 50.000 personnes ; et de l'appui aux activités productives

et génératrices de revenus en milieu rural, avec le financement de 814 micro-projets, au profit de 10.247 bénéficiaires, dont plus de la moitié sont des femmes.

Selon Amadou Oumar Ba, chargé du Projet à la Banque mondiale: «*Ce financement additionnel va constituer un levier fondamental de réduction de la pauvreté en milieu rural et une réelle opportunité pour le gouvernement de la République du Congo en vue : de consolider l'approche de développement agricole et rural initiée à travers le projet initial en corrigeant les erreurs du passé, de mettre en œuvre les objectifs de la stratégie du secteur avec un accent spécifique sur la sécurité alimentaire ; et de s'engager résolument vers la promotion des chaînes de valeurs agricoles porteuses.*» Le financement additionnel permettra d'élargir le projet en augmentant les résultats par composantes et le nombre de bénéficiaires, qui passera ainsi à plus de 320.000 personnes au terme du délai prévu. Il contribuera également à la mise en œuvre de la stratégie du secteur agricole, dont l'objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté grâce au développement du secteur agricole.

À ce jour, le portefeuille de la Banque mondiale au Congo compte onze projets actifs pour un montant global de 482 millions de dollars américains.

Yvette Reine Nzaba

COMMUNIQUÉ

Les Aéroports du Congo (AERCO) prient toutes personnes ayant des véhicules stationnés sur le parking de l'aéroport Maya-Maya, de bien vouloir les récupérer au plus tard ce **mardi 4 février 2014, 18 heures délai de rigueur.**

Passé ce délai tous les véhicules seront systématiquement déplacés par les autorités de police et placés en fourrière sous leur entière responsabilité.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «La RCA n'est pas sous tutelle, même pas des Nations unies et à plus forte raison sous tutelle de la CEEAC... Pourquoi devrait-on mettre la République centrafricaine sous tutelle ? Ce n'est pas notre opinion.»

Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, Rfi, le 31 janvier 2014

□ «Pour se pérenniser, le pouvoir a besoin des moyens d'expressions. Les œuvres d'art en font partie.»

Mamadou Mahmoud N'Dongo, écrivain français d'origine sénégalaise, auteur du roman Les corps intermédiaires, sur RFI, le 2 février 2014

□ «La plupart de nos États sont en effet des mono-économies marquées par une forte dépendance à des produits primaires. Leur récente croissance est en grande partie le fruit d'une forte demande de matières premières par les pays émergents et d'investissements importants réalisés dans les secteurs des mines et des infrastructures.»

José Brito, ancien ministre des Affaires étrangères puis de l'Économie, Cap-Vert, Afrique magazine du 20 décembre 2013

□ «Les aéroports africains sont dans leur grande majorité gérés par des organismes publics, en général l'aviation civile ou le ministère des Transports. Or l'implication de professionnels privés efficaces est cruciale pour améliorer la qualité du service dans ces structures et pour réussir leur développement.»

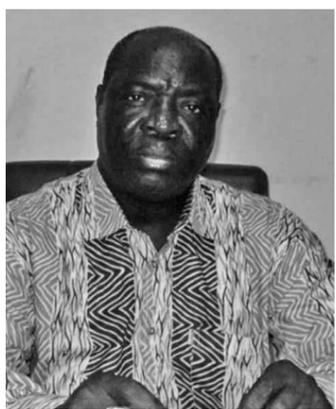
Elijah Chingosho, secrétaire général de l'Association des compagnies aériennes africaines (Afraa), Jeune Afrique, le 11 octobre 2013

□ «L'homme est une denrée fondamentale dans l'émergence d'un pays. C'est pourquoi, il doit disposer d'un logiciel mental appréciable qui reflète les valeurs morales et l'éthique pour l'épanouissement de la nation»

Dr Kitsoro Kinzounza, Brazzaville, communication lors de la deuxième conférence de l'enseignement technique et professionnel, du 29 au 31 janvier 2014.

IN MEMORIAM

4 février 2013- 4 février 2014, voici une année déjà que le Seigneur, notre Dieu, rappelait à lui le fervent défenseur des problèmes éducatifs en Afrique, Martin Itoua. À l'occasion de ce triste anniversaire, Bruno Okokana (journaliste), Madame et enfants Itoua, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. À jamais tu demeures dans nos cœurs. Que ton âme repose en paix pour l'éternité auprès de Dieu le Père.



Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commission-

naire de transport, acconier,...)

• Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Horaires : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS routier,...

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

BRAZZAVILLE

Où en est-on avec le projet d'aménagement de la rivière Tsiémé ?

La question préoccupe actuellement les Brazzavillois. Cette rivière traverse Brazzaville sur plus de huit kilomètres, posant de pressantes difficultés de drainage d'eau pluviales dans les arrondissements de Talangaï, Ouenzé et Djiri où les cas d'inondation sont devenus monnaie courante en période de pluie.

De sources proches de la Délégation générale aux Grands travaux, il ya urgence à résoudre le problème. L'aménagement de la rivière Tsiémé a été longuement

ou la construction de huit ponts et passerelles, en vue de limiter les inondations. En outre, l'aménagement du bassin de la Tsiémé comprendra aussi la stabilisation des ravins avec gabionnage, ouvrages en béton armé et plantation de végétaux.

Pour les Grands travaux, l'aménagement de la rivière Tsiémé entre dans une grande opération d'aménagement qui est en cours de réalisation, notamment celle du drainage des eaux de pluie. Une stratégie qui aura un impact posi-

texte que l'espace a été occupé anarchiquement par les populations. Aujourd'hui, pour traverser une ruelle après la pluie, on paye les jeunes désœuvrés qui, avec les sacs remplis de sable, essayent de contrer les eaux. Le prix d'un sac est évalué à 2000 FCFA. Or vous savez que ces eaux peuvent causer des maladies», a déclaré Fresnel Okandzi, un riverain. De l'avis de certains le projet d'aménagement de la rivière Tsiémé date de 2002. Et c'est seulement en 2012 que les experts topographes sont descendus sur le terrain. «Nous déplorons l'indifférence de nos députés et de la mairie malgré nos cris de cœur. On ne les a jamais vus ici», a déclaré, Bruno Lavoulat, un riverain. «Nous sommes dans des conditions déplorables, car nous vivons dans l'eau et c'est un désespoir total. Le problème a donné naissance à un autre phénomène qui se développe dans nos quartiers. Plus précisément, celui des jeunes volontaires qui, pour protéger nos habitations contre l'inondation, installent des sacs remplis de sable aux alentours de nos maisons. En contre-partie, nous leur payons 15.000 FCFA ou 10000 FCFA. C'est très pénible de vivre ici quand il pleut», a précisé, Bernadette Bazoukou, veuve du célèbre Papa Gâteau. Un autre problème déploré ici serait celui de l'exode de certains habitants vers d'autres quartiers. «J'ai grandi dans ce quartier et aujourd'hui je n'habite plus ici à cause des inondations. Je loue, alors que j'avais une maison laissée par mon père», a ajouté un autre riverain.

Rock Gassaki



La détresse des riverains de la Tsiémé

évoqué entre la coordination technique de la Dggt et les experts ayant pris part aux travaux de validation des études d'aménagement des cours d'eau de Brazzaville. Des stratégies avaient été définies en octobre 2013. Le coût de l'opération est estimé à environ 40.000 euros, avec la prévision d'expropriation d'environ 350 parcelles, situées le long de la rivière, de part et d'autre. Les études prévoient la réhabilitation

tif sur la vie des Brazzavillois. Ainsi, en attendant le recalibrage des lits des cours d'eau sur une longueur de 4250 m avec approfondissement et construction des ouvrages de franchissement, il est prévu d'autres solutions telles que le pavage des rues et des caniveaux sur les artères sensibles.

Les pouvoirs publics indexés

«L'État ne peut pas nous laisser dans cette souffrance, sous pré-

CENTRE DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

Cinq axes jugés prioritaires pour le lancement des activités

Créé depuis quelques années, le Centre de recherches géologiques et minières (CRGM) a encore d'importants défis à relever. Hilaire Elenga, qui a la charge de cette structure, a présenté les grands axes retenus pour 2014 dans le cadre du lancement des activités.

Hilaire Elenga a confié aux Dépêches de Brazzaville que les actions de cette année sont réparties en cinq axes. Le directeur général a notamment cité la caractérisation des argiles du Congo, leur valorisation ; l'actualisation du plan ; l'étude des érosions à Brazzaville et, enfin, l'état de l'environnement des sites miniers avant l'exploitation des minerais. Des actions tout aussi importantes les unes que les autres, vu l'espoir que le gouvernement a placé sur le CRGM.

Longtemps en berne, le secteur minier s'impose désormais comme l'un des piliers de l'économie congolaise de demain. L'engouement des investisseurs témoigne, si besoin est, de la place de ce secteur aux côtés des sec-

teurs du bois et du pétrole sur lesquels l'économie nationale est restée longtemps appuyée.

Lors de la foire sur les mines, organisée début octobre 2013 à Brazzaville, tous les acteurs s'étaient accordés sur le fait que le

Le futur siège, en cours de construction à Djiri, renseigne sur les attentes de l'État et du gouvernement. «Les travaux de construction sont suffisamment avancés. De nombreux partenaires en séjour à Brazzaville n'hésitent pas à



Travaux suffisamment avancés du Centre de recherche à Djiri

Congo doit aussi investir dans la formation du personnel appelé à évoluer dans le secteur. Autrement, si la maîtrise du sous-sol national s'avère primordiale, le Centre de recherches géologiques et minières doit être considéré comme une structure clé.

faire le déplacement avec nous pour visiter le centre. Il symbolise la volonté du gouvernement de faire jouer au secteur minier son rôle dans le développement du Congo», déclarait Hilaire Elenga à la presse.

Les dépêches de Brazzaville

DISTINCTION

Le maire de Mindouli plébiscité par le réseau des journalistes

Ancien journaliste à l'hebdomadaire La Nouvelle République, devenu maire de la communauté urbaine de Mindouli, Jean Bosco Mahoungou a été décoré du prix d'excellence et du trophée d'or par le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (RJCPEC) présidé par Sametone Ondende.

Les deux prix lui ont été attribués pour congratuler les initia-

tives d'assainissement et d'administration dont un travail de reconnaissance avait été fait en amont par les relayeurs sondeurs du réseau. «*Nous reconnaissons ses efforts parce que nous ne voulons pas de cette culture des Congolais qui veulent que les mérites de certains ne soient reconnus avec exubérance et éloquence qu'à leur mort, notamment à l'occasion des oraisons funèbres. Nous voulons briser ce tabou*», a expliqué Sametone Ondende.

Le réseau des journalistes et

communicateurs congolais tient à reconnaître les efforts du maire dans la définition des plans et programmes du travail, dans la fixation des objectifs et des tactiques, dans la définition et la gestion des moyens mis à sa disposition pour rendre visible la communauté urbaine de Mindouli, dans l'utilisation des ressources urbaines, dans la détermination des critères et des échelles de récompenses, dans la recherche de la méritocratie et dans la gestion du temps. «*La promotion et l'émulation sont*

notre cheval de bataille, car c'est par ces moyens que l'effort du travail est réhabilité. À travers la promotion, nous faisons connaître nos lauréats auprès des décideurs, sachant bien sûr qu'ils doivent être connus bien avant. À travers l'émulation, nous créons un état d'esprit qui consiste à égaler et à surpasser autrui», a poursuivi Sametone Ondende. Le RJCPEC est une association socioéconomique et socioculturelle qui a pour objectifs de consolider la solidarité entre les

membres, promouvoir les activités socioculturelles, encourager et soutenir toutes les initiatives du pays sur tous les plans. Toutes les actions de ce réseau, composé des journalistes professionnels, corroborent par la remise des prix au plus méritant à travers des cérémonies solennelles. Ce même réseau a déjà plébiscité plusieurs autorités politico-administratives dans les départements de la Bouenza, des Plateaux, de la Cuvette et du Pool.

Fortuné Ibara

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

**Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.**

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

L'organisation et le déroulement des examens sont à améliorer

C'est l'engagement pris par les responsables du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Réunis du 29 au 31 janvier à la faveur de la deuxième conférence interne, ils ont passé en revue les maux qui minent ce sous-secteur de l'éducation nationale.

Depuis quelques années, l'organisation et le déroulement des différents examens et concours d'État au niveau de l'enseignement professionnel et technique sont devenus un sujet de réflexion. L'inspecteur itinérant, Pierre Ntsemou, qui a développé une communication sur les problèmes et perspectives de ce sujet, en a peint un tableau très sombre, énumérant la liste des désagréments entravant le fonctionnement. Il s'agit de l'admission des candidats n'ayant ni pris l'inscription, ni participé aux épreuves ; l'utilisation du personnel non enseignant, ni agent de l'État ; la publication des listes pleines d'incorrections ; la non maîtrise des fiches d'anonymat ; le manque de cohésion entre les trois acteurs impliqués dans la gestion des examens (la Direction des examens et concours, la direction de la documentation et de l'informatique, et l'équipe pédago-



Les participants ; crédit photo Adiac

gique). Les participants ont également été sensibilisés à l'éthique professionnelle du personnel de l'enseignement. Exposant sur le thème « Quel enseignement technique et professionnel dans le contexte de l'émergence? », le Dr Kitsoro Kinzounza a mis un accent sur l'industrialisation du pays en prenant pour base de développement l'extraction des mines qui constitue un secteur porteur pour le Congo. Selon lui, tout cela ne peut être possible que si le pays dispose d'un système bancaire fiable capable de disposer des fonds et de promouvoir l'entrepreneuriat.

« L'homme est une denrée fondamentale dans l'émergence d'un pays. C'est pourquoi, il doit disposer d'un logiciel mental appréciable qui reflète les valeurs morales et l'éthique pour l'épanouissement de la nation », a renchéri le conférencier, invitant au patriotisme, chose rare, selon lui, dans la société congolaise.

Les autres communications ont porté sur la mise en œuvre d'une politique efficace de formation des formateurs dans le processus de refondation de l'enseignement technique et professionnel ainsi que la relance des activités pro-

ductives dans les établissements.

Plusieurs recommandations de la première conférence non réalisées

Les participants ont, par ailleurs, examiné les principales recommandations issues de la première conférence tenue l'an dernier. C'est ainsi qu'ils ont apprécié les capacités des gestionnaires des structures qui demeurent encore limitées au plan des ressources humaines et techniques. Ils ont ensuite constaté la non maîtrise et l'absence de gestion prévisionnelle des effectifs ainsi que la faible promotion ou l'utilisation des TIC dans le processus de modernisation de l'administration. « Ces facteurs limitants n'ont pas permis l'exécution effective des recommandations de la première conférence interne des responsables de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Ainsi, la situation des recommandations se présente comme suit : recommandations non réalisées : 33 ; réalisées et en cours de réalisation : 23 », indique le communiqué final des travaux.

Devant ce tableau peu élogieux, le ministre a attiré l'attention des responsables à tous les niveaux sur la nécessité d'améliorer les

prestations, afin de relever le niveau d'exécution des recommandations non réalisées et en cours de réalisation d'ici la tenue de la troisième édition. Serge Blaise Zoniaba est, par exemple, revenu sur l'épineux problème de l'organisation et du déroulement des examens et concours, et a encouragé l'inspecteur Pierre Ntsemou, qui a parfaitement maîtrisé son sujet. « Il fallait qu'il vienne nous entretenir pour nous aider à trouver des perspectives nouvelles. J'ai pu constater les tentatives de corruption dont font l'objet quelques-uns. Grand courage à l'actuel directeur des examens et concours, c'est un grand challenge là où vous êtes, il faut le relever, mais nous serons à vos côtés, pour vous éviter de trébucher », s'est-il exprimé.

Quant à la mise en œuvre des recommandations de la première conférence, il a rappelé qu'il n'était pas question de se satisfaire des résultats obtenus. Il faut, a-t-il ajouté, poursuivre l'effort dans leur mise en œuvre. Il a également insisté sur le fait que la relance des activités productives ne devrait pas reléguer au second plan la vocation première des établissements consistant à disposer les enseignements.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Dix-sept doctorants formés à la recherche documentaire en ligne

L'objectif visé par cette session, qui s'est clôturée le 31 janvier, au campus numérique de l'Université Marien-Ngouabi, est d'aider les étudiants inscrits en année de doctorat à bien orienter leurs recherches en ligne.

Cinq jours durant, ces jeunes étudiants ont acquis des nouvelles connaissances techniques nécessaires, sur la « maîtrise des outils de recherche et d'accès à la documentation scientifique ». Plusieurs modules ont été développés à cet effet par un spécialiste. Les notions apprises permettront désormais à ces chercheurs de bien préparer leurs thèses de doctorat au moyen de l'Internet.

Durant la formation, les participants ont eu droit, pour un premier temps, à un cours élémentaire spécial, portant sur la définition et le rôle d'un navigateur de recherches. Dans le même sens, ils ont été édifiés sur les techniques d'une recherche avancée et/ou approfondie sur la toile, en utilisant Google comme principal moteur de recherches. Cet atelier visait surtout à emmener les étudiants en doctorat à avoir un accès plus rapide et libre dans les recherches documentaires à travers un certain nombre de formats tels que le PDF et le Word. « Je suis très satisfait de cette formation parce que avant tout, je ne savais pas comment orienter mes recherches documentaires en ligne. En plus dans cette formation s'est ajouté l'aspect scientifique. Ce qui a fait que j'arrive à télécharger plus de 15 articles et 4 thèses. C'est quelque chose que je n'avais jamais fait depuis deux ans que je suis dans les recherches en doctorat », s'est réjoui Dreid Miché Kodja-Manckessi, doctorant en histoire et civilisations africaines à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

D'autres formations similaires sont prévues dans les tout prochains jours, et seront animées par les apprenants avec l'assistance de spécialistes, a souligné Raugland Anky, enseignant à l'ENSP, principal animateur de la formation. Initiée par l'Agence universelle de la Francophonie (AUF), cette formation a bénéficié de la collaboration de l'Université Marien-Ngouabi.

Firmin Oyé

JEUNESSE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Le ministre entend lutter contre les antivaleurs

Suspension des salaires, saisine du conseil de discipline, instruction aux directeurs départementaux et centraux aux fins de saisir les services de la solde et la tutelle, telles sont les sanctions annoncées par le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique en cas d'actes inciviques.

Anatole Collinet Makosso a présenté le 30 janvier, au cours de la cérémonie d'échange des vœux, les trois axes majeurs de son programme d'actions pour 2014. Le premier consiste à veiller à la ponctualité, l'assiduité et la rigueur au travail. Le but est de lutter contre la sinécure qui gangrène l'Administration congolaise. « Nous serons intraitables à l'égard de tout cadre qui voudra faire de son lieu de travail un centre de loisirs ou de repos, où on vient quand on veut pour y passer du temps ou pour y commettre des actes de corruption et concussion », a-t-il prévenu, évoquant une suspension de salaire et la saisine du conseil de discipline comme moyens de lutte contre ces comportements déviants.

Le deuxième axe concerne la poursuite de l'action des brigades juvéniles des mœurs pour réduire le taux de déviance et de délinquance des jeunes dans les villes et villages. Selon le ministre, les échanges organisés par son département l'an dernier ont montré que ces problèmes prenaient de plus en plus d'ampleur. Il n'y a qu'à voir comment les jeunes ont transformé en Sodome et Gomorrhe les plages de Kintélé, au nord de Brazzaville, a commenté le ministre. Ils ont, de même, transformé en vidéoclubs des chambres à coucher pour y visionner des films de moralité douteuse et ont créé des sanctuaires de consommation de drogue et de stupéfiants. « Ils nous ont fait assister au délitement suicidaire des valeurs sociétales avec des comportements abjects lors des ob-



Anatole Collinet Makosso

sèques de personnes qui nous sont chères, allant jusqu'à porter atteinte à l'intégrité des cadavres en les arrosant d'acide », a déploré Anatole Collinet Makosso.

Le dernier axe consiste à renforcer l'enseignement de la morale, de l'éducation civique et à veiller à la discipline comportementale à l'école, le berceau de la République. S'agissant des colonies de vacances, il s'est engagé à mobiliser encore plus de jeunes enfants pour la prochaine édition qui se tiendra cette année à Sibiti (département de la Lékoumou).

Cinquantième anniversaire de la prise de conscience de la jeunesse congolaise

Le ministre a également annoncé l'organisation, du 25 au 28 février, de la Conférence générale de la jeunesse afin de mettre en place le nouveau bureau du Conseil national de la jeunesse (CNJ) du Congo.

Le mois de février 2014 célébrera également le cinquantième anniversaire de la prise de conscience de la jeunesse congolaise. En effet, c'est en dépassant les clivages et autres barrières subjectives et partisans, a-t-il rappelé, que le 8 février 1964, les jeunes Congo-

lais venus de tous les quartiers de Brazzaville, de tous les milieux, de toutes les classes sociales, ont affirmé leur identité pour rendre irréversible la marche du Congo vers son développement et compter désormais comme une force politique incontournable dans la cogestion du pouvoir avec leurs aînés.

« Ce fut pour la jeunesse congolaise un moment important de dépassement, de sublimation de la patrie et de manifestation d'intérêt à la vie publique dans la paix, l'ordre et la discipline. Nous couplons ces deux moments à la célébration de la Journée nationale de la jeunesse prévue le 28 février à la modernisation de toutes les forces juvéniles pour les amener à prendre davantage conscience de leur génie et de leur rôle dans l'édification d'un Congo souverain, émergent, un, démocratique et prospère », a-t-il souligné.

D'après lui, les activités de célébration du cinquantenaire de la prise de conscience de la jeunesse et les préparatifs de la Conférence générale de la jeunesse débuteront le 8 février. Les jeunes des partis politiques sans exclusive seront réunis pour requérir leur contribution, prélude à la conférence. Il est ensuite prévu des rencontres avec des jeunes chrétiens et croyants, des mouvements et syndicats d'élèves et d'étudiants, différents mouvements associatifs et les jeunes entrepreneurs, inventeurs, artisans et acteurs économiques. « Il s'agira, au terme de ces rencontres, de promouvoir la gouvernance intergénérationnelle, d'ouvrir le futur CNJ à toutes les sensibilités des jeunes afin qu'elles se connaissent dans l'institution et de les engager dans la marche de notre pays vers l'émergence », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama



Société NOBA
Intérim
Recrutement
Placement de personnels

Contact : (+242) 01 077 75 03
/ 06 873 20 30
18 avenue des 3 Martyrs
2^e étage Moungali Brazzaville
Societe.noba@yahoo.com
www.societenoba.com

DERNIÈRES INSCRIPTIONS JANVIER 2014
À l'école hôtelière de Genève à Casablanca (MAROC)
(parmi les 10 meilleures écoles hôtelières mondiales).
Formation intensive qualifiante en Management hôtelier niveau Bac.
Renseignement : Maisons de la jeunesse NJECO Association ELJC.
Tél : 04 486 43 70/ 06 666 85 81/ 05 521 52 37



TOYOTA + CFAO

= NOUVELLE GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM*

* Garantie 3 ans ou 100.000 km au premier terme échu, pour tout véhicule acheté neuf chez CFAO Motors et entretenu chez CFAO Motors



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL TOYOTA

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 . ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaZ



1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT
----------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

Tracteur HOWO 375CV Avec Remorque conteneur

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

GARANTIE 1 ANNEE

Gratuit



Avenue Alphonse Fongere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Leading Innovation Microsoft APC iPad SONY lenovo Genius FUJITSU

PROMOTION DE LA FEMME

De nombreux verrous freinent l'émancipation de la femme congolaise

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a indiqué que, malgré des avancées juridiques indéniables au Congo, la participation des femmes à la prise des décisions administratives et politiques n'était pas encore à la mesure de leur apport effectif dans la société.

La cérémonie d'échange des vœux entre Catherine Embondza Lipiti et les cadres et agents de son ministère, s'est déroulée le 31 janvier à la Maison de la femme de Brazzaville. La ministre a rappelé que la femme congolaise a mené, ces dernières années, avec bravoure et ténacité, le combat pour son émancipation, la jouissance et la promotion de ses droits. «*Il y a encore des verrous à lever pour que les femmes, qui représentent près de 52% de la population congolaise, atteignent les principaux objectifs de leur émancipation. Au nombre de ces objectifs, il y a, entre autres, la parité, c'est-à-dire l'égalité répartition du nombre de femmes et d'hommes dans le domaine politique*», a-t-elle indiqué, précisant que le gouvernement de la République ne ménage aucun

effort pour l'aboutissement heureux de la loi sur la parité. Se félicitant du travail réalisé en 2013, elle a annoncé la poursuite des trois missions essentielles assignées par le chef de l'État à travers la feuille de route du gouvernement 2012-2016. Il s'agit notamment du renforcement des capacités institutionnelles du ministère ; l'appui aux activités génératrices de revenus des femmes et jeunes filles mères ainsi que l'amélioration du statut politique, économique, culturel et social de la femme congolaise. Plaçant l'homme au centre de son action, elle entend mettre un accent sur le renforcement des capacités humaines des cadres et agents de son ministère. La ministre s'est également engagée à accorder une attention soutenue pour l'observation sans faille des dispositions de la loi n° 182 du 7 janvier 1982 sur les règles disciplinaires applicables aux agents de l'État. «*La promotion et le renforcement des droits, l'appui aux activités génératrices des revenus au profit des femmes et des jeunes filles ainsi qu'aux caisses féminines d'épargne et de crédits mutuels, continuera également à nous préoccuper*», a-t-elle précisé.

Faisant le bilan de l'année écoulée, le directeur de cabinet du ministre de la Promotion de la femme a indiqué qu'en dépit des acquis obtenus, le volet formation demeurait le ventre mou du département au regard des préoccupations et des besoins croissants qui se posent avec acuité. Ce qui nécessite, d'après Ludovic Oniangué, la mise en place d'un plan de formation cohérent et efficace.

Douze projets de textes élaborés

Dans le but de protéger et d'améliorer le statut politique, économique et social de la femme, le département s'est employé à l'élaboration des textes organiques et réglementaires. Sur dix-huit projets de textes attendus, a rappelé Ludovic Oniangué, douze ont été élaborés et transmis au secrétariat général du gouvernement pour examen en Conseil des ministres. Il s'agit, entre autres, des avant-projets de loi sur la parité ; sur les violences faites aux femmes et aux filles ; ceux portant adoption du plan d'action national résolution 1325 et le plan d'action de la politique nationale genre 2014-2016. S'agissant du soutien aux activités génératrices de revenus, plus de



La ministre Catherine Embondza Lipiti ; crédit photo Adiac

30.000 femmes et jeunes filles mères ont été sensibilisées aux thématiques diverses touchant à la santé de la reproduction, le statut de la femme, les grossesses précoces, le VIH/sida, l'importance des groupements coopératifs, les caisses féminines d'épargne et de crédits mutuels et les activités génératrices de revenus. Une cinquantaine de groupements a fait l'objet d'appuis spécifiques dans les domaines de la couture, la coiffure et l'agropasto-

ral. «*Cette opération de grande ampleur consécutive à l'acquisition des matériels, des équipements ménagers et motorisés, des kits de coiffure, de couture et de maraîchage, s'élève à un 1,138 milliard FCFA. Il sied de signaler que 600 kits de coiffure ont été livrés et l'appui conventionnel aux associations, groupements et centres de formation effectifs depuis le 3 décembre, se poursuivra durant cette année*», a conclu Ludovic Oniangué.

Parfait Wilfried Douniama

Les Brèves du monde

Centrafrique : la violence sévit toujours

Des affrontements font toujours rage en Centrafrique. Au moins 75 personnes ont été tuées depuis la semaine dernière dans des combats entre civils chrétiens et musulmans à Boda, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Bangui. «*Les musulmans, bien armés, ont érigé des barricades à l'entrée et à la sortie de la ville et se sont attaqués, mardi dernier, aux chrétiens, obligés de fuir pour se réfugier à la paroisse où l'on dénombre 1.500 personnes actuellement*», a précisé l'abbé Cassien Kamatari, curé de la paroisse Saint Michel à Boda. Outre les 75 victimes chrétiennes, «*il y a eu également des victimes côté musulmans, mais le bilan n'est pas disponible, car les corps sont enterrés automatiquement*», a-t-il ajouté. Dans la capitale, Bangui, la situation est toujours volatile. Deux zones dans le centre et le quartier combattant sont encore minés par les violences extrêmes.

Ukraine : le président reprend le travail dans un climat tendu

Après quelques jours de congé maladie, Viktor Ianoukovitch est revenu dans l'arène lundi. Le président ukrainien revient aux affaires à la tête d'un pays dans l'impasse. Après deux mois de manifestations, le dialogue avec l'opposition a tourné court la semaine dernière, butant sur la loi d'amnistie. L'armée s'est pour la première fois immiscée dans le débat, vendredi dernier. En jugeant «*inacceptables la prise d'assaut de bâtiments publics et les tentatives d'empêcher le pouvoir de remplir ses fonctions*», l'institution a exigé des «*mesures d'urgence*». Dans les rues de Kiev, les Euromaidan, manifestants européens, résistent toujours malgré le froid (-20°).

Mauritanie : le Premier ministre et le gouvernement démissionnent

Le Premier ministre mauritanien, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a présenté au président de la République Mohamed Ould Abdel Aziz, sa démission et celle de son gouvernement, le 2 février, a annoncé l'Agence mauritanienne d'information (AMI), sans donner plus de détails. Cette démission était attendue à l'issue des élections législatives de novembre-décembre, remportées par le parti présidentiel qui dispose avec ses alliés d'une confortable majorité à l'Assemblée nationale. Elle intervient après l'installation mercredi dernier de la nouvelle Assemblée issue du scrutin législatif. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf était en poste depuis l'élection du président Mohamed Ould Abdel Aziz en 2009. Ex-général putschiste, Abdel Aziz avait alors été élu à la tête de son pays, dans des conditions contestées par l'opposition, après avoir pris le pouvoir par la force un an plus tôt.

Tiras Andang

SANTÉ

30% des décès par cancer sont dus à cinq principaux facteurs

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer célébrée chaque 4 février, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Centre international de recherche sur le Cancer (CIRC) préviennent que de nombreux cancers peuvent être évités si l'on ne s'expose pas aux facteurs de risque en matière de comportements alimentaires.

Selon l'OMS, environ 30% des décès par cancer sont dus aux cinq principaux facteurs de risque comportementaux et alimentaires. Il s'agit notamment : d'un indice élevé de masse corporelle ; d'une faible consommation de fruits et légumes ; d'un manque d'exercice physique ; du tabagisme ; et de la consommation abusive de l'alcool. «*De nombreux cancers peuvent être prévenus en évitant les principaux facteurs de risque, comme le tabagisme. Un nombre significatif de cancers peuvent être soignés par la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie surtout s'ils sont détectés suffisamment tôt*», préviennent l'OMS et le CIRC.

Les deux organismes définissent le cancer comme étant un terme général appliqué à un grand groupe de maladies qui peuvent toucher n'importe quelle partie de l'organisme. L'une de ses caractéristiques est la prolifération rapide de cellules anormales qui peuvent essaimer dans d'autres organes, formant ce qu'on appelle des métastases. Ces structures signalent aussi que le tabagisme est le facteur de risque cancéreux le plus important, entraînant dans le monde 22% de la mortalité par cancer et 71% des décès par cancer du poumon. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, on impute jusqu'à

20% des décès par cancer à des infections virales, notamment par le virus de l'hépatite B, C ou le papillomavirus humain (HPV). Par ailleurs, l'OMS et le CIRC informent que plus de 30% de la mortalité dus au cancer peuvent être prévenus en modifiant ou en évitant les principaux facteurs de risque à savoir : le tabagisme ; la surcharge pondérale ou l'obésité, la consommation insuffisante de fruits et légumes, le manque d'exercice physique (sédentarité), la consom-

«De nombreux cancers peuvent être prévenus en évitant les principaux facteurs de risque, comme le tabagisme. Un nombre significatif de cancers peuvent être soignés par la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie surtout s'ils sont détectés suffisamment tôt»

mation d'alcool, la pollution de l'air des villes, les fumées à l'intérieur des habitations dues à l'utilisation de combustibles solides par les ménages. On peut également éviter le cancer en se faisant vacciner contre le virus du papillome humain (HPV) et contre le virus de l'hépatite B (HBV), en luttant contre les risques professionnels et en réduisant l'exposition au soleil.

L'OMS recommande également à la population mondiale de se faire dépister régulièrement. «*Le dépistage se définit par l'utilisation systématique d'un test dans une population asymptomatique. Il vise à repérer les personnes présentant des anomalies évocatrices d'un cancer particulier ou d'un stade précancéreux et à les adresser rapidement à la structure appropriée pour le diagnostic et le traitement. Les programmes de dépistage sont particulièrement effi-*

caces pour les cancers fréquents, pour lesquels on dispose d'un test économique, d'un coût abordable pour la majorité de la population exposée», note l'Organisation mondiale de la santé. L'OMS informe, en outre, que le cancer touche tout le monde - jeunes et vieux, riches et pauvres, hommes, femmes et enfants - et constitue une charge énorme pour les malades, les familles et les sociétés. Il s'agit de l'une des premières causes de mortalité, surtout

dans les pays en développement. Pour l'OMS et le CIRC, plus de 30% des décès dus au cancer sont évitables. Les autres peuvent faire l'objet d'un dépistage précoce et d'un traitement, sachant que l'on en guérit. Même en phase terminale, il est possible d'intervenir en offrant des soins palliatifs pour atténuer la souffrance.

Des statistiques de l'OMS et du CIRC, datant de 2008, révèlent que 7,6 millions de personnes ont perdu la vie en 2008 des suites d'un cancer, soit près de 13% de la mortalité mondiale ; et que plus de 70% des décès par cancer surviennent dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. D'après les projections, leur nombre devrait augmenter pour dépasser, selon les estimations, 13,1 millions en 2030 à l'échelle mondiale. Les principaux types de cancer sont : le cancer du poumon ; le cancer de l'estomac ; le cancer du foie ; le cancer colorectal ; le cancer du sein ; et le cancer du col de l'utérus.

Au Congo, de 1998 à 2011, près de 7074 cas de cancer ont été enregistrés dont près de 40,3% chez les hommes, plus de 50% chez les femmes et plus de 4,6% chez les enfants.

T.A.

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Les Feux de Brazza à l'heure des préparatifs

Lancée le 1er février à la mairie de Mfilou, dans l'arrondissement 7 de Brazzaville, la 5^e édition du festival populaire et international des musiques traditionnelles, a pour but de promouvoir les musiques traditionnelles d'Afrique en tant que source d'évolution des musiques modernes.

La particularité du festival est l'atelier de formation à l'initiation aux instruments de musique traditionnelle pour enfants, qui débutera en juillet à Ignié, avant l'ouverture des activités, et regroupera 25 enfants des pays de la sous-région. Dix-sept étudiants de l'Union européenne prendront part à ces assises, avec des enseignants qui viendront de différents pays (Zimbabwe, RDC, Cameroun, France, etc.). «Cet atelier coïncidera, avant le festival, avec un autre atelier de formation des formateurs car le Conseil africain de musique est en train de vouloir lancer dans 17 pays d'Afrique à partir de Brazzaville le programme de l'éducation à la mu-



Hugues Ondaye au lancement des préparatifs de feux de Brazza

sique», a déclaré Gervais Hugues Ondaye, président des Feux de Brazza.

Spectacles, colloques, formations, une exposition des instruments de musique traditionnelle, une tribune des musiques africaines, et la création du village artistique culturel sont également prévus

lors de cette 5^e édition du festival dont l'ouverture est prévue au mois d'août 2014. Par ailleurs, ces activités se focaliseront uniquement sur les instruments de musique traditionnelle, source d'inspiration pour la musique africaine. Outre ces activités, une radio sera installée dans l'enceinte de la mai-

rie Mfilou: elle animera des émissions interactives qui ne diffuseront que des activités culturelles. Un certain nombre d'œuvres des artistes seront recensées et primées au cours de ces assises par le Conseil africain de la musique. Pour la réussite de l'événement, Gervais Hugues Ondaye a lancé

un appel de soutien multiforme aux partenaires. Raymond Kouba, maire de l'arrondissement 2 Bango, remplaçant Albert Samba, maire de Mfilou, s'est dit heureux du choix de Mfilou comme siège pour abriter les festivités des Feux de Brazza. Il a invité tous les artistes et amoureux de la danse et de la musique traditionnelle à se mobiliser massivement et à participer aux activités programmées. Cette cinquième édition aura pour thème: «Instrument de musique d'Afrique et son rôle dans la musique mondiale».

«Créé en 2005, le festival Feux de Brazza est devenu depuis quatre ans, un événement international de référence pour la promotion et le développement des arts vivants, organisé chaque deux ans après le Festival panafricain de musique», a souligné le directeur général. Ce festival a engrangé plusieurs prix, à savoir: le prix Lion d'or en 2007 à Beijing; le Tam-tam d'or en 2006; le prix de Meilleur événement culturel en 2008, etc.

Rosalie Bindika

COOPÉRATION CULTURELLE

Abdourahamane Diallo salue le leadership du Congo

À l'occasion de ses adieux au ministre de la Culture, Jean-Claude Gakosso, le représentant sortant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo, a salué les efforts déployés dans ce domaine durant les quatre dernières années.

Dressant le bilan des quatre années de son mandat à la représentation de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo a souligné

nous avons pu voir, au niveau des industries culturelles, tous les grands chantiers avec, en premier lieu, le Festival panafricain de musique qui est le grand carrefour de la musique continentale, et nous avons pu voir le succès de la neuvième édition avec la participation de la directrice générale de l'Unesco», s'est-il félicité.

Il a souligné que le Congo avait ratifié la convention sur la protec-

Parmi les premiers éléments dont nous pensons qu'ils pourront être inscrits très vite sur la liste prestigieuse du patrimoine culturel immatériel, il y a le kébé-kébé.»

Abdourahamane Diallo a salué la volonté des autorités congolaises de développer le secteur culturel pour en faire une vitrine du pays. «Cette volonté de développer le secteur culturel est manifestée par le président de la République qui est

derrière les grands chantiers. C'est lui qui avait présidé la conférence des présidents de l'Union africaine en 2006 à Khartoum qui était consacrée à l'éducation à la culture. C'est là qu'avaient été décidées les grandes plateformes, comme la Charte de la renaissance africaine dont nous avons vu le lancement pour l'Afrique centrale en août dernier au niveau des industries culturelles, ou le Fonds du patrimoine africain. Il y a ici un grand leadership à saluer», a-t-il souligné.

Il a également rendu hommage aux Congolais ayant mené des activités concrètes, et à toute la famille des artistes et chroniqueurs culturels qui créent, écrivent, véhiculent, transmettent cette culture au-delà du Congo et de l'Afrique.

Hermione Désirée Ngoma

SPECTACLE

Les percussionnistes de Chikadora ont relevé le défi

Près d'une heure sur scène, le groupe Chikadora a captivé les spectateurs le jeudi 30 janvier en soirée, à l'Institut français du Congo.



Les artistes en plein spectacle

Le spectacle Nzazi N'Kuyu, ou la foudre du diable, du dieu de la percussion Claude Rosney Matady, Chikadora, était organisé en partenariat avec l'Institut français du Congo. L'artiste a défendu ses capacités artistiques tout le long du spectacle, en utilisant à la fois les tam-tams congolais et sud-africains, les N'diébéés (tambours d'Afrique de l'Ouest), le clavier, les charlestons, les maracas, les cymbales, les gongs, la drome, en dansant avec un tam-tam attaché aux reins, des maracas aux poignets, le tout donnant un rythme surprenant. Le défi s'est avéré une réussite, les spectateurs ont été enthousiasmés et ravis de chanter quelques morceaux avec les artistes. «J'étais heureux, de nombreux spectateurs ont été émerveillés par les sons et les chansons que nous leur avons présentés. Nous avons fredonné ensemble», a confié Claude Rosney Matady, Chikadora.

En effet, trois chansons ont été jouées sous différents rythmes, notamment Bikuna ni buo dia, Kabo ya zebi et Congo, chacune d'elles véhicule un message chanté en lari, en lingala et en français. Liz et Humbert étaient au chant, Yonne au clavier, Ndalla comme deuxième percussionniste et Chikadora au four et au

moulin. Appréciant les talents de ce groupe, Claver, l'un des spectateurs, s'est dit très heureux, le spectacle l'a édifié. La chanson Congo l'a vraiment captivé: «L'artiste nous a interpellés à aimer la patrie et nos prochains, à résoudre nos mésententes dans la paix et sans rancune.»

Pour Service, c'est impressionnant de voir un artiste jouer plusieurs instruments en même temps. «Sa mobilité et sa capacité artistique très étonnante ne laisse pas indifférent. Chikadora a maintenant plus d'expérience que les années précédentes» Elle a par ailleurs souhaité que ce genre de spectacle soit plus fréquent les week-ends.

Créé en 2012, le groupe Chikadora se compose de cinq artistes: deux femmes, trois hommes et une stagiaire américaine. Chikadora, de son vrai nom Claude Rosney Matady, a fait ses débuts dans plusieurs groupes, tels que N'kota ou Biya Lunkoyi, les ya mbotés, la liste n'est pas exhaustive, avant de s'envoler en Afrique du Sud en 2009, où il a passé quelques années à parfaire son talent. D'autres spectacles sont prévus les 14 et 25 février et le 1er mars à l'Institut français du Congo.

R.B.



Abdourahamane Diallo répondant aux questions des journalistes

qu'elles avaient été marquées par d'importants événements culturels, parmi lesquels l'inscription du parc de Nouabale-Ndoki sur la liste du patrimoine mondial. «Au cours de ces quelques années,

tion du patrimoine culturel immatériel dans le cadre de la convention de 2003: «À travers cette convention, un inventaire des éléments matériels a commencé.

ADMINISTRATION PUBLIQUE

77 millions de dollars investis dans le rajeunissement du personnel

Le montant servira à régler la question des indemnités de départ à la retraite et de pension des agents.

La réforme de l'administration publique vient d'être redynamisée à la faveur d'un accord de financement liant la RDC à la Banque mondiale qui vient de s'engager pour 77 millions de dollars dans ce processus. Pour cette institution financière internationale, ce montant devrait permettre à la RDC de mener à bien la réforme dans l'administration publique en veillant à ce que tous les détails y afférents soient effectivement pris en compte. Il s'agira notamment de régler les indemnités de départ à la retraite et les frais de pension des agents et cadres concernés. La signature de cet accord entre les deux parties a eu lieu le week-end dernier. Le gouvernement a été représenté par le ministre dé-

légué en charge des Finances, Patrick Kitebi, et la Banque mondiale par son directeur des opérations en RDC, Eustache Ouayoro.

Ce projet de réforme et de rajeunissement de l'administration publique vient ainsi d'être impulsé à la faveur de cet accord qui répond aux priorités du gouvernement résolument engagé dans le processus de transformation du service public censé être compétitif et efficace. Il est question d'opérer une mutation en passant d'une Fonction publique vieillissante à une autre plus rajeunie et susceptible d'accompagner les efforts de reconstruction en cours dans le pays. En effet, il a été signifié que 30% du personnel de l'administration publique est éligible à la retraite. Avec un tel seuil, il est difficile pour le pays d'émerger surtout avec une administration publique gangrenée par la corruption et caractérisée par un

dysfonctionnement manifeste.

La réforme en question concernera les ministères des Finances, du Budget, du Plan, du Portefeuille et de la Fonction publique. Ce projet, à en croire le ministre de la Fonction publique, Jean Claude Kibala, « contribuera à assainir son secteur grâce à des nouvelles pratiques modernes de gestion publique axée sur les résultats, avec des ressources humaines rajeunies ». Il est question de renforcer les capacités de gestion des ressources humaines des ministères ciblés et cela requiert une forte implication des partenaires techniques et financiers au regard des défis à relever. L'autre accord, conclu le même jour avec la Banque mondiale, a concerné le financement additionnel pour plus de 14 millions de dollars du projet de réhabilitation du réseau des parcs nationaux.

Alain Diasso

NORD-KIVU-KATANGA

La situation sécuritaire se dégrade

Selon le CICR, la fin des hostilités entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et le Mouvement du 23 mars (M23) n'a pas éteint d'autres conflits notamment en Province Orientale et au Sud-Kivu.

Dans un communiqué de presse, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'inquiète de la dégradation de la situation sécuritaire dans le territoire de Béni dans le Nord-Kivu et dans le centre du Katanga; laquelle situation fragilise davantage encore une situation humanitaire déjà précaire dans ces régions. « La reprise du conflit a contraint les gens à fuir dans la peur, en laissant souvent derrière eux le peu de choses qu'ils possédaient. La situation sécuritaire reste pour le moment très instable », explique Andrea Drury, cheffe de la sous-délégation du CICR au Katanga. Le CICR indique que des affrontements entre forces loyalistes et groupes armés au nord de la province du Katanga ont éclaté depuis le mois de novembre dernier. Aussi des combats perdurent-ils

dans la région de Shamwana/Kishale entre les milices mai-mai/ Bakata Katanga et les Fardc provoquant ainsi de nouvelles vagues de déplacements, notamment vers les localités de Shamwana et de Mpiana ainsi que dans la brousse.

En outre, au mois de décembre, l'on a enregistré des civils morts ainsi que des blessés à Mwenda. Des affrontements ont eu lieu à Kamango dans le territoire de Béni. Conséquence : Des familles fuient tandis que celles qui s'étaient déplacées plus tôt n'ont pas pu rentrer chez elles. Une offensive militaire a été lancée en mi-janvier dans le territoire de Béni, où la présence de groupes armés perturbe toujours l'existence de la population.

Difficulté d'acheminer l'aide humanitaire

Le chef de bureau du CICR Béni, Guislain Defurne, a souligné le fait que l'insécurité qui prévaut dans les zones où se sont déroulés les combats a rendu l'accès aux blessés et l'acheminement de l'aide extrêmement difficile. Cette organisation humanitaire a fourni du

matériel médical composé d'antiseptiques, des antibiotiques, des anesthésiques, des seringues, des canules et des pansements à l'hôpital général de référence de Mutwanga et au centre de santé de Djapanda à Nobili, afin de soutenir les structures de santé proches des zones d'affrontements. À l'hôpital militaire de Ndoshu de Goma, l'équipe chirurgicale du CICR a pris en charge les blessés de guerre civils. Tandis qu'à l'hôpital militaire de Katindo, à Goma, le CICR a fourni du matériel médical et des médicaments. Grâce au don des sacs mortuaires, des gants et du désinfectant lui donné par le CICR, la Croix-Rouge RDC s'est chargée de recueillir les dépouilles mortelles et de les inhumier. Pour information, le pavillon militaire de l'hôpital de Béni a été approvisionné, par le CICR, en matériel médical (pansements, plâtre et attelles métalliques) afin de permettre au personnel soignant de prendre en charge une centaine de blessés de guerre.

Gypsie Oïssa Tambwe

GRANDS LACS

Les FDLR renoncent à la lutte armée

Le secrétaire exécutif par intérim de ce groupe armé étranger a annoncé le week-end dernier la fin de la lutte armée de son mouvement contre le pouvoir en place à Kigali et sa disponibilité à se faire désarmer, démobiliser et rapatrier au Rwanda.

Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) présentes sur le territoire congolais, depuis plus de deux décennies, sont en passe de rentrer définitivement au Rwanda. Alors que la Monusco se préparait à organiser une offensive militaire d'envergure contre ce groupe armé qui écume l'Est de la RDC sur instruction de Washington, voilà que son secrétaire exécutif par intérim est venu briser l'élan pris en faisant une déclaration presque inattendue. Intervenant en effet sur RFI la semaine dernière, le colonel Wilson Iratageka a affirmé que les FDLR abandonnaient officiellement leur lutte armée en déposant les armes. C'est depuis le 30 décembre 2013, a-t-il précisé, que cette réalité est effective au sein de ce mouvement armé.

Convaincues de l'inutilité d'un combat d'arrière garde menée contre le régime de Kigali sans que cela ne soit suivi d'effets en termes de déstabilisation du pouvoir de Kagame toujours inébranlable, les FDLR ont finalement résolu de ranger leurs armes pour œuvrer comme un parti politique. « Les FDLR ont pris la décision de déposer les armes parce que chaque fois que Kigali voulait attaquer le Congo et piller les richesses de la RDC, il prétendait venir chercher les FDLR qui sont armés et pouvaient attaquer le Rwanda », a précisé le colonel Wilson Iratageka. En fait, son mouvement voudrait donner une chance au retour de la paix dans les Grands lacs. Et la seule manière pour les FDLR de contribuer dans l'œuvre de pacification de cette partie du continent, pense-t-il, c'est de renoncer à sa lutte armée et de déposer les armes. Il sollicite de la communauté

internationale qu'elle s'implique en incitant Kigali « à accepter les négociations avec les partis politiques d'opposition, dont les FDLR ». Ce qui est moins sûr lorsqu'on considère l'intransigeance de Kigali à ne pas accepter un quelconque retour au bercail de ceux qu'il considère comme des génocidaires en les tenant pour responsables des événements malheureux de 1994. Pour Kagame pour qui les FDLR étaient devenus un fonds de commerce par le biais duquel ses hommes faisaient des incursions récurrentes en RDC, il s'agit là d'un vieux prétexte qu'on vient de lui ôter.

Pour Kinshasa, la fin de la rébellion rwandaise des FDLR est plutôt bien perçue. Cela permettrait non seulement d'accélérer effectivement le retour à la paix dans la région des Grands lacs, mais aussi de pacifier l'est de la RDC longtemps insécurisé du fait de la présence de ces rebelles hutus rwandais. Ce développement, de l'avis de nombreux observateurs, est consécutif notamment à l'ultimatum lancé par le Chef de l'Etat Joseph Kabila en direction de tous les groupes armés nationaux ou étrangers sommés de déposer les armes à défaut d'y être contraints par la force. « Nous avons même commencé à procéder à ce désarmement forcé malgré les dénégations du voisin rwandais pour des raisons que nous ignorons », a indiqué Lambert Mende à ce sujet. À cela s'ajoute les menaces de la Monusco qui affirmait faire de la traque aux FDLR une de ses nouvelles priorités. « Contre les FDLR, il faut le même programme que contre le M23 », avait déclaré l'envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands lacs, Russ Feingold qui avait donné son quitus pour que la Monusco puisse redoubler d'efforts conformément à son mandat de maintien de paix et de sécurisation des populations en zones de conflit.

A.D.

SOLUTIONS FOR AFRICA - SOCIÉTÉ DE FORAGE DE PUIITS D'EAU

- MATÉRIEL DE FORAGE : disponible en stock
- POMPE IMMERGÉE.
- POMPE SOLAIRE.
- POMPE MANUELLE.
- RESERVOIR D'EAU EN GRANDES CAPACITÉS.



- TUYAU PVC HAUTE PRESSION
- PRODUITS CHIMIQUES.
- PRODUITS A BOUE
- EQUIPEMENT COMPLET DE PURIFICATION D'EAU
- RESERVOIR DE GRANDES CAPACITÉS
- ETC....



E-mail : dhiren@solution4africa.com
rdhirenr@gmail.com
 Web site : WWW.solution4africa.com
 contact : +243 810 785 676

ADRESSE :
 88, AV. Colonel Ebeya, C/Gombe
 Kinshasa/R.D.Congo

INTERVIEW

Baudouin Mayo : « L'opposition n'ira pas en ordre dispersé en 2016 »

Président interfédéral de l'Union pour la nation congolaise (UNC)/ville de Kinshasa, le député national Baudouin Mayo Mambembe décrypte l'actualité politique en RDC avec un accent appuyé sur la loi portant amnistie générale en cours de discussion à la chambre basse du Parlement.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment expliquez-vous le blocage actuel à l'Assemblée nationale entre l'opposition et la majorité au sujet de la loi portant amnistie ?

Baudouin Mayo Mambembe : Il faut d'abord préciser que cette loi d'amnistie a deux sources : primo, l'Accord-cadre d'Addis-Abeba auquel on peut ajouter la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'ONU. Et secundo, les concertations politiques qui se sont tenues dernièrement au Palais du peuple et auquel l'UNC n'a pas pris part. Par rapport à l'Accord-cadre, il fait obligation à la RDC de voter une loi d'amnistie. Et lors des concertations nationales, les concertateurs avaient également pris une résolution prévoyant une amnistie à accorder aux frères et sœurs qui se trouvent en prison pour délits d'opinion et autres infractions politiques. Aujourd'hui, le gouvernement a fait parvenir au Parlement un projet de loi d'amnistie couvrant les faits commis à partir de 2009. Le Sénat qui l'a examiné en première lecture a reculé cette échéance à 2003 pour permettre à un plus grand nombre des compatriotes de bénéficier de cette amnistie afin de renforcer la co-

héSION nationale. L'objectif ultime étant l'implication du plus grand nombre des Congolais à cette dynamique. Le projet de loi est arrivé à l'Assemblée nationale pour une deuxième lecture. Et une commission mixte PAJ-Défense et sécurité a été chargée de l'examiner. Malheureusement au niveau de l'Assemblée nationale, la majorité a reçu des mots d'ordre pour revenir à l'échéance fixée par le gouvernement. Or, nous députés de l'opposition, membres de la chambre basse, nous avons même estimé que l'échéance de 2003 ne nous convenait pas parce qu'elle laisse pas mal de compatriotes en dehors du cadre de l'amnistie. Et nous avons proposé que l'on recule même jusqu'en 2001. Nos collègues de la majorité eux s'en tiennent, pour leur part, à l'échéance de 2009 proposée par le gouvernement.

LDB : Où se situe alors la pomme de discorde ?

BMM : La pomme de discorde, c'est la volonté de la majorité présidentielle de passer en force en imposant son point de vue. Les dessous des cartes, c'est qu'on ne veut pas que certains compatriotes, comme Faustin Munene, les ex-militaires de Jean Pierre Bemba et les personnes emprisonnées dans le cadre du procès de l'assassinat de Mzee Laurent Désiré-Kabila recouvrent la liberté.

LDB : Comment dès lors sortir du blocage ?

BMM : Déjà, le président de l'Assemblée nationale avait consulté les quatre groupes parlementaires de l'opposition pour qu'un consensus soit trouvé afin que cette loi d'amnistie soit votée ensemble par les députés de la majorité et de l'opposition. Nous espérons que le chef de l'État qui est l'autorité morale de cette majorité va soutenir la démarche d'Aubin Minaku et aider en même temps le pays à s'en sortir de sorte à éviter que cette loi ne jette de l'huile sur le feu en créant d'autres frustrations.

LDB : Les députés de l'opposition ont dernièrement quitté la séance plénière consacrée à l'audition de la feuille de route électorale présentée par l'abbé Malu Malu. Pourquoi avoir affiché un tel comportement ?

BMM : Nous avons quitté la plénière parce que l'Abbé Malu Malu nous a présenté une feuille de route électorale qui violait la Constitution. On ne peut pas discuter d'un texte en marge de la loi fondamentale du pays. Tout ce qu'on attendait du président de la Céni, c'était une feuille de route conforme au contexte légal et constitutionnel. Au lieu de cela, il nous a amené des hypothèses de travail en violation de la Constitution. La bonne attitude pour l'Assemblée nationale aurait été de lui demander de refaire sa feuille de route pour la conformer à la Constitution. On ne devait même pas la soumettre à discussion en plénière si nous étions respectueux des

textes.

LDB : Le péché de l'abbé, n'est-ce pas le fait d'avoir proposé l'élection des députés provinciaux au suffrage indirect contrairement aux prescrits de la Constitution ?

BMM : Il est inadmissible pour nous que le président de la Céni vienne avec des hypothèses qui ouvrent la voie à la révision constitutionnelle dont personne ne parle aujourd'hui. Ce que nous lui demandons, c'est de rendre le tablier et partir parce qu'il a suffisamment donné les preuves de sa partialité et qu'il n'est plus l'arbitre au milieu du terrain. Il a déjà planté les germes de la fraude avec une mise en place discrétionnaire au sein de la Céni en lieu et place d'un appel à candidature tel que prévu par la loi.

LDB : L'envoyé spécial des États-Unis dans les Grands lacs avait dernièrement recommandé aux dirigeants africains de ne pas modifier la Constitution de leur pays et de s'en tenir à leurs mandats. Une telle prise de position appelle quelle lecture de votre part ?

BMM : Je crois que la communauté internationale est en train de changer d'attitude. Il faut savoir anticiper sur les événements, d'autant plus que pas mal des conflits en Afrique ont comme soubassement l'envie de s'éterniser au pouvoir qui caractérise nombre des dirigeants. Ils organisent les élections pour les gagner et le tripatouillage des dispositions constitutionnelles fait partie du jeu. Les grandes puissances

ont donc compris qu'il faut agir en amont pour prévenir les troubles qui résultent des scrutins truqués. Il s'agit là d'une politique de prévention des conflits en Afrique qu'applique aujourd'hui la communauté des Nations laquelle passe par le respect de la Constitution qui demeure la voie obligée pour assurer l'alternance.

LDB : Comment l'opposition envisage-t-elle l'échéance de 2016 ?

BMM : Maintenant qu'au niveau de l'UNC, nous avons approfondi nos racines et avec le contact que nous prenons avec les amis qui comptent dans l'opposition, nous sommes convaincus qu'avec le système d'élections à un tour, l'opposition présentera un candidat unique. En 2011, nous n'avions pas eu le temps nécessaire pour sceller les alliances. Cette fois-ci, les partis significatifs de l'opposition n'iront pas en ordre dispersé. Nous y travaillons fortement.

LDB : Votre dernier mot.

BMM : L'UNC est un parti de l'opposition et il n'y a aucune accointance avec l'actuel pouvoir. Après la nomination des présidents fédéraux qui se déploient déjà à travers la ville, il sera procédé prochainement à Kinshasa à la mise en place des comités de base du parti. J'invite nos militants et militantes de se mobiliser, de se tenir prêts. Nous sommes en train d'huiler la machine du parti.

Propos recueillis par Alain Diasso

POLLUTION SONORE

Les Églises de Kinshasa responsabilisées

Leurs responsables ont été appelés à mettre fin au tapage diurne et nocturne.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, a eu, le week-end dernier, une séance de travail avec une cinquantaine de responsables des Églises. Cette rencontre a tourné autour du tapage diurne et nocturne.

Dans sa communication, qui a relevé l'engagement des gouvernements central et provincial de Kinshasa à lutter contre la pollution sonore, l'autorité urbaine a demandé à ces responsables des Églises de mettre fin aux bruits de tout genre le jour, tout comme la nuit. « Nous avons parlé des cas des tapages nocturnes et diurnes. Nous nous sommes mis d'accord pour aboutir à un atterrissage en douceur », a expliqué André Kimbuta Yango. Le gouverneur de la capitale congolaise a également exhorté ses interlocuteurs à se mettre en règle avec certaines exigences administratives.

Des Églises et bistrot visés

Parlant de cette pollution sonore, un juriste a relevé que la décision de lutter contre ces bruits débordants date de l'époque coloniale. À cette période déjà, a-t-il précisé, les débits de boisson, considérés à l'époque comme la principale



Une messe à la paroisse catholique Christ Roi

source de bruits, ne pouvaient pas être implantés à moins de cent mètres de certaines institutions publiques comme les écoles, les hôpitaux, certaines congrégations religieuses, etc. Mais aussi, ces bars et autres bistrot étaient obligés de modérer leur musique et devraient fermer au-delà d'une certaine heure. Les années qui ont suivi, cette décision s'est

étendue jusqu'aux Églises – surtout celles dites de réveil, qui sont devenues des véritables sources de nuisance sonore. Dans leurs occupations, ces Églises, comme les bars d'ailleurs, qui ne délimitent plus les heures d'activités, orientent généralement leurs baffles vers l'extérieur, couvrant ainsi tout l'environnement des décibels, au grand dam

des voisins. « Jouer de la musique n'est pas proscrit. Ce que la loi interdit, c'est le fait d'aller au de-là », a souligné un juriste. Selon ce dernier, la difficulté de concentration due à l'excès de bruit cause la sécheresse de production intellectuelle et dérange le sommeil. « En matière de bruit, c'est comme pour le soleil. Quand il y a plus de soleil, il y a plus de

sécheresse », a-t-il expliqué.

L'action des autorités municipales

Les bourgmestres de différentes communes sont, quant à eux, chargés du suivi de ces décisions des gouvernements central et provincial de Kinshasa. Mais déjà, il est noté que plusieurs mesures dans la lutte contre les tapages nocturne et diurne ont déjà été prises notamment à Kinshasa. Leur application et le suivi ont toujours fait défaut.

Pour beaucoup, en plus de la responsabilisation des autorités municipales, la police devra également être associée dans cette lutte alors qu'une sensibilisation de la population serait également nécessaire en vue de son implication dans cette guerre contre la nuisance sonore. « On doit mener une lutte comme on l'a fait avec le phénomène kuluna et les marchés pirates », a souligné un analyste. Mais déjà, ces recommandations ont été bien accueillies par les responsables religieux présents à cette réunion. Qui ont souligné leur engagement à s'y conformer. « La prière ne peut pas indisposer les voisins », a entre autres admis un des responsables religieux présents à cette séance de travail.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1-8^e JOURNÉE

Lupopo prend sa revanche sur Don Bosco

Une seule rencontre a marqué la reprise du championnat nationale de football -Division 1- après la longue trêve décrétée par la Ligue nationale de football après la fin de la manche aller. En match de 8^e journée du groupe A de la Division 1, le FC Saint-Éloi Lupopo a pris sa revanche, le 2 février, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, sur le CS Don Bosco, qui l'a battu lors de leur première confrontation le 18 décembre 2013 au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi avec un but d'Hervé Kamba.



Duel entre un joueur de Lupopo et de Don Bosco le 2 février

Les Cheminots du Katanga l'ont donc emporté par un but à zéro, grâce à une réalisation de leur buteur maison, l'attaquant Christian Mugalu, à la 65^e minute de jeu. Ainsi, le team bleu et or de Lubumbashi débute sereinement la deuxième partie du championnat national en dépit du départ du coach Raoul Jean-Pierre Shungu, actuellement entraîneur de Renaissance Aiglons Cara du Congo Brazzaville. Pour cette rencontre, on a retrouvé du côté de Lupopo le gardien de but Joseph Bulayima, impérial tout au long de la partie.

Dans le champ, il y a eu Kwenge, Twite, Haririmana, Tshimwanga (remplacé par Daddy Kitumbo à la 84^e minute), Binja (remplacé par Ngulakwey à la 69^e minute), Atunako, Onedika, Bolongolongo, Christian Mugalu et Moke (remplacé par Mbunzu à la 76^e minute). Le nouveau coach de Don Bosco, le Franco-sénégalais La-

mine Ndiaye (ancien de Mazembe qui a pris la place d'Andy Magloire Futula sur le banc des Salésiens) a titularisé le gardien de but Kabeya (ancien de Lupopo) à la place du Ghanéen Ernest Sowah endeuillé avec la disparition de son père à Accra. En défense, on a noté la présence de Masengo, Mabila, Serge Tshani et Patient Mwepu. Le milieu de terrain des Salésiens s'est composé du Zimbabwéen Carrington Gomba et de son compatriote Darryl Nyandoro (remplacé par Landu à la 56^e minute) et de Trésor Ilunga Kayanda (remplacé par Ushindi à la 68^e minute). En attaque, le coach Lamine Ndiaye a fait confiance au Zimbabwéen Christopher Semakweri, à Hervé Kamba (remplacé par Ramathlakwana à la 79^e minute) et à Shavda Maisha. Avec ce succès, Lupopo totalise désormais seize points en matchs

joués et conforte leur deuxième place du groupe au classement, derrière Mazembe (dix-neuf points en sept rencontres livrées). Alors que Don Bosco perd sa deuxième place avec treize points dans sa gibecière.

Notons que l'autre match programmé pour le 3 février dans ce groupe entre Dauphins Noirs de Goma et CS Makiso de Kisangani a été reporté pour le 5 février au stade des Volcans de Goma. Le club de la Province Orientale n'a pas encore fait le déplacement. Et l'on apprend que cinq joueurs seulement ont pris l'avion pour Kinshasa et Goma qui était plein. Le même mercredi, le calendrier prévoit les matchs Elima-Mazembe au stade Socol de Boma et Lubumbashi Sport-Sanga Balende au stade Kibasa Maliba.

Martin Enyimo

GRAND ÉCRAN

Appel à films pour la programmation ACID Cannes 2014

Les cinéastes désireux de voir leurs réalisations diffusées du 15 au 24 mai doivent accepter de se conformer au règlement qu'ils peuvent télécharger sur le site internet www.lacid.org en même temps que la fiche d'inscription à compléter et renvoyer par mail en format excel à festivals@lacid.org.

« La date limite d'inscription des films et de réception des DVD de visionnage est fixée au jeudi 27 mars 2014 », fait savoir l'Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion (ACID). La fiche d'inscription doit également lui être renvoyée signée avec cinq copies DVD du film à l'adresse suivante :

ACID / Amaury Augé
14 rue Alexandre Parodi
75010 Paris – France

D'ordinaire, ACID procède à la programmation de neuf longs métrages lors du Festival international du film de Cannes. Elle fait pareil aux cinémas Les Arcades et au Studio 13. Sont concernés uniquement les films qui n'ont pas connu de sortie en salles en France. Il s'agit exclusivement de longs métrages, fiction ou documentaire, d'une durée minimum de 60 minutes. À Cannes, ils auront pour support de projection le DCP (ou Digital Cinema Package, ou Cinéma Numérique), la version numérique de la copie 35mm. Les films français bénéficieront d'un sous-ti-

trage anglais et, pour les non anglophones, ce sera des sous-titres anglais et français. Les films sans distributeur susceptibles d'être programmés doivent avoir été produits après janvier 2013. Est prise en compte dans cette catégorie l'œuvre cinématographique qui n'a été « ni produite pour la télévision ni diffusée à la télévision française ». En tant qu'association de cinéastes, l'ACID est actif depuis 22 ans en soutenant la diffusion en salles de films indépendants. Et, dans le cas de la programmation cannoise, les films sont au préalable passés au crible par une douzaine de cinéastes de l'association. Ils les visionnent et procèdent ensuite à la sélection. Il convient de savoir que « l'ACID à Cannes n'est pas une section parallèle de plus ». Il est plutôt à percevoir comme « le moment fort d'un projet collectif ».

Un soutien dans la durée

La démarche d'ACID en faveur des films indépendants s'inscrit dans la durée. Dans le cas de tous les films présentés à Cannes, le soutien se poursuit après la clôture du festival. Aussi l'association intègre-t-elle de facto les réalisateurs des films sélectionnés, lesquels deviennent ses membres et sont tenus à leur tour à œuvrer pour soutenir d'autres cinéastes. L'action déployée par l'ACID reste de grande envergure

surtout si l'on considère que l'association « est partenaire d'une cinquantaine de festivals en France et à l'international qui visionnent systématiquement les films qu'elle soutient ». De plus, ce qui est loin d'être peu de choses, elle s'emploie à organiser « des reprises des films programmés à Paris, en Ile-de-France, en régions ainsi qu'à l'international ».

La distribution du film assurée, l'ACID s'engage également à en soutenir la diffusion. Le schéma de soutien n'est pas des moindres. Il « débute en amont de la sortie par l'impression de documents d'accompagnement, la promotion du film auprès des exploitants, l'aide à la programmation d'environ 280 salles indépendantes ainsi qu'un partenariat avec des salles parisiennes ». L'ACID n'en reste pas là, le travail qui se fait en chaîne est également perceptible à la sortie avec l'accompagnement assurés aux réalisations. En effet, ce sont les équipes des films ou les cinéastes de l'ACID qui s'y emploient aussi bien dans les salles françaises que dans les festivals à l'international (rencontres, concerts, lectures de scénarios, etc.). Car « l'ACID c'est également un réseau de spectateurs relais, l'organisation de séances scolaires, la formation des relais associatifs... ».

Nioni Masela

THÉÂTRE

K-Mu à la conquête de Kinshasa

« Focus sur... » est le nouveau projet par lequel le Centre de recherches et de création artistique de N'Djili entend se déployer dans les quatre districts de la capitale au travers de différentes activités socioculturelles.



Toto Kisaku, directeur artistique de K-Mu Théâtre

« L'idée est de marquer notre présence à travers toute la ville de Kinshasa en une année », a expliqué le directeur artistique Toto Kisaku. Et de poursuivre que le grand défi à relever est que K-Mu connue jusqu'ici comme « une compagnie, une structure de production, de programmation et d'accompagnement devienne une marque

déposée ». L'évènementiel est donc le nouveau terrain sur lequel la Compagnie K-Mu Théâtre (Kinois en mutation), entend mettre à profit son expertise déjà avérée dans son propre centre culturel. Très ambitieux « Focus sur... » est conçu en faveur de toute la ville de Kinshasa. Ainsi, son nouveau siège constitué d'une série de bureaux de coordination se conçoivent tels « des bureaux laboratoires ». Avec « Focus sur... », K-Mu veut assurément se placer « au centre des quatre districts ». Ce, de sorte à veiller à « animer un district pendant tout un trimestre ». Ensuite, à la fin de chaque trimestre se tiendra un grand événement au cours duquel seront présentés les artistes découverts. Ce, deux jours durant et autour de deux grandes stars de la musique congolaise. Par ailleurs, K-Mu Théâtre a une nouvelle adresse. Il a toujours pignon sur rue dans la commune populaire de N'Djili, il est juste passé du quartier 7 au quartier 2. Le nouveau siège situé cette fois non loin du Boulevard Lumumba. Et donc, d'accès plus facile vu qu'il longe désormais le Boulevard Kimbuta au numéro 4 de l'avenue Sona Mpangu, en prenant pour référence l'Université Révérend KIM.

Nioni Masela

7^e ART

« Mbote » en projection au festival de Clermont-Ferrand

Le film de Tshoper Kabambi est coproduit par « Bimpa Production », basée à Kinshasa, ainsi que par « Les films du paquebot » dont le siège se trouve au Havre en France.

« Mbote » a été sélectionné au Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand dans la catégorie « Regards d'Afrique » avec neuf autres films africains. Joint au téléphone depuis le Havre par Les Dépêches de Brazzaville, Tshoper Kabambi a fait savoir que « Mbote » sera diffusé à huit reprises tout au long du festival. Ce dernier a débuté le 31 janvier et va se clôturer le 8 février prochain. Les deux premières projections ont eu lieu le 1^{er} février. « Nous sommes ravis car le film a été bien accueilli par le public », a déclaré le réalisateur congolais. Le film sera de nouveau projeté le 3 février à 16h, le 4 à 13h, le 5 à 15h, le 6 à 12h, le 7 à 18h et le 8, jour de clôture, à 17h. Bimpa production et Les films du paquebot recherchent des distributeurs pour diffuser les films dans d'au-



Tshoper Kabambi

tres festivals, pour la réalisation des DVD ainsi pour la diffusion sur les chaînes de télévision. Néanmoins, a déclaré Tshoper Kabambi, de nombreux festivals sont déjà très intéressés par le film « Mbote » qu'ils souhaitent diffuser.

Kinshasa est encore belle

Le film de Tshoper Kabambi raconte l'histoire de Kanto, jeune kinois au chômage et aux poches vides. Malgré de longues études, il n'arrive pas à trouver du travail. Il doit se débrouiller pour vivre et surtout pour payer les soins médicaux de son fils retenu à l'hôpital. Entre espoir d'une vie meilleure dans le futur et un présent caractérisé par la précarité, le réalisateur dépeint certaines réalités d'une ville de Kinshasa aux multiples facettes et aux situations parfois imprévisibles. Néanmoins, « Mbote » est avant tout un hommage rendu à la ville de Kinshasa qui, malgré les difficultés quotidiennes, demeure encore belle pour ses habitants dont il salue le courage et la volonté de « s'en sortir ». Le film Mbote a été présenté en avant-première au mois de Juillet dernier à l'Institut français de Kinshasa. Il a été tourné entre avril et juin dans la capitale congolaise.

Tshoper Kabambi est diplômé en art dramatique et en réalisation cinématographique à l'Institut national des arts (INA) de Kinshasa. Directeur de « Bimpa Production », il a suivi plusieurs formations dans le domaine de la réalisation, de la prise de vue notamment à l'université d'été de la Féminis en France. Il a réalisé plusieurs courts métrages, notamment « Moins un », « Deux coups de poing » et « méphistophélique ».

Patrick Kianimi

2014 : Année de transition pour Total E&P Congo

Le Restaurant Le Derrick, non loin de la plage sportive a abrité le 27 janvier la cérémonie de présentation des vœux de Babak Bagherzadeh, Directeur Général de Total E&P Congo aux autorités de la place, à la société civile et à ses partenaires.

La projection de deux films vidéo résumant les activités de Total E&P Congo d'une part et les défis à relever dans le secteur de l'amont pétrolier d'autre part a ouvert la cérémonie rehaussée de la présence des autorités préfectorales et municipales, des corps constitués nationaux et étrangers, des parlementaires présents à Pointe-Noire, des directeurs généraux des sociétés et entreprises publiques et privées, des responsables administratifs et des invités, etc.

« 2013 a été riche en événements pour l'ensemble de entités de Total E&P Congo et pour l'ensemble de nos activités. Une année où de nombreux chantiers ont été lancés pour préparer l'avenir de la filiale. Un avenir que nous bâtissons avec l'ensemble des collaborateurs de Total E&P Congo mais aussi avec chacune de nos parties prenantes », a dit d'emblée Babak Bagherzadeh.

La sécurité, la production pétrolière, le Projet Moho Nord, le contenu local et la gestion des ressources humaines ont constitué la charpente du discours du Directeur Général de Total E&P Congo.

Respectueuse des normes internationales, la politique HSE a cette année encore été au cœur des préoccupations de Total E&P Congo qui conduit ses opérations dans le respect de l'environnement et porte une attention particulière à l'intégrité des personnes et à la sécurité des installations. « La sécurité pour le Groupe Total est la priorité. En 2013, Total E&P Congo a réalisé de bonnes performances HSE. Je tiens à saluer les efforts consentis par les collaborateurs de la filiale et remercier ce soir, tous nos partenaires industriels [...] En matière de sécurité, nous ne pouvons nous reposer sur nos acquis. C'est pourquoi en 2014, [...] Notre objectif reste le zéro accident et nous comptons sur vous pour y arriver. La sécurité, c'est l'affaire de tous, c'est moi, c'est vous, c'est nous ».

Concernant la production pétrolière, Babak Bagherzadeh a dit : « En matière de production, nous avons atteints pour 2013, une moyenne de 135 000 barils par jour. Une production en baisse par rapport aux années précédentes. 2013 et 2014 sont des années de transition pour Total E&P Congo. Nous avons d'une part des champs matures dont il faut optimiser la production et d'autre part des projets de développement comme Moho Nord qu'il faut préparer et qui implique la mobilisation de tous. »

Aussi, a-t-il ajouté que les nombreux forages et interventions sur les puits qui sont programmés sur les champs existants en 2014 et le démarrage à venir de la phase 1 bis de



Moho-Bilondo en 2015 permettront à la filiale de retrouver un niveau de production élevé.

Le projet Moho Nord au centre des activités en 2014

Le projet pour lequel le respect des plannings et des engagements est de rigueur a déjà commencé. Avec notamment l'usinage des têtes de puits sous marines et la construction de la coque de la TLP. « Ce projet pétrolier

entreprises congolaises. [...] Deux mille tonnes d'acier ont été livrées la semaine dernière chez Boscongo pour la fabrication de structures Subsea », a-t-il renchéri et d'ajouter que concernant la formation de jeunes cadres congolais: 70 d'entre eux ont été sélectionnés pour suivre des formations et travailler ensuite sur l'exploitation des futures installations de Moho Nord.

Selon le Directeur Général de Total E&P



contribue significativement au développement du tissu industriel local. Nous avons imposé à nos contractants internationaux un important plan de fabrications locales. Une opportunité pour valoriser le savoir-faire des

Congo, le Contenu local est le levier prioritaire par lequel Total E&P Congo s'engage aux côtés des autorités pour contribuer à l'émergence d'un tissu industriel compétitif et diversifié. Pour coordonner l'ensemble de ses démarches dans ce domaine, ils ont créé en 2013, un département contenu local au sein de Total E&P Congo « 2014, sera l'année de la montée en puissance d'initiatives permettant de contribuer à la diversification de l'économie en favorisant la formation et le transfert de compétences. Les exemples se multiplient. Il y a eu en septembre 2013 un partenariat signé entre la Congolaise de peinture et les Sociétés Carboline et Nebest. En décembre 2013, nous avons organisé en partenariat avec la Chambre de commerce de Pointe-Noire, la mission Oil and Gas. Cette mission a permis la rencontre d'entreprises françaises et congolaises afin de développer des partenariats gagnant-gagnant ». Dans le cadre du renforcement des capacités des entreprises locales, une trentaine d'entreprises congolaises suivent actuellement des formations dans le domaine de la

supervision HSE et de la qualité pour leur permettre d'atteindre les standards internationaux.

Par ailleurs, le directeur général de la filiale a également abordé les engagements sociétaux de son entreprise. Cette année, ils s'articuleront principalement autour de 3 axes que sont le développement socio économique, la santé et l'éducation. A titre d'exemple, La création en 1999 à Pointe-Noire aux côtés de la Croix rouge française, du premier Centre de traitement ambulatoire pour lutter contre le VIH/SIDA, qui est devenue une structure nationale de référence en matière de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. En décembre 2013, cette collaboration s'est poursuivie avec l'extension du laboratoire du Centre de traitement ambulatoire de Brazzaville qui a aussi bénéficié d'une PCR, un équipement pointu permettant le dépistage précoce du VIH chez les nouveau-nés de mères séropositives. Un partenariat qui augmente à deux, le nombre de Centres de traitement ambulatoires au Congo accueillant ainsi près de 10 000 personnes venant de Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza d'accéder à une prise en charge de meilleure qualité.

Pour conclure, Babak BAGHERZADEH est revenu les besoins et les défis à relever en matière de ressources humaines : « Ces cinq dernières années, 310 nouveaux collabo-

rateurs congolais nous ont rejoins, soit en moyenne 62 collaborateurs par an. Ce rythme de recrutement sera maintenu avec une moyenne de 65 collaborateurs par an dans les prochaines années. » Un défi donc en matière d'intégration de cette nouvelle population. Au-delà de cela, reste en interne pour l'entreprise la politique de formation et de promotion des collaborateurs congolais à des postes de responsabilité. « Aujourd'hui, une cinquantaine de nos collaborateurs sont en mobilité internationale en dehors du Congo pour acquérir de nouvelles compétences », a-t-il conclu.

Au tour du cocktail dinatoire qui a clos la cérémonie, le Directeur Général de Total E&P Congo a souhaité meilleurs vœux à tous les convives par un Buanana à tous !

Au regard des projections et du discours qui ont été au centre de cet événement, on peut conclure que 2014 sera donc pour Total E&P Congo une année de transition qui mobilisera l'ensemble des forces vives de l'entreprise ainsi que ses parties prenantes.



REVENDEICATIONS SOCIALES

Compromis entre les agents et la direction de l'hôtel Elais

Les délégués du personnel, accompagnés d'Aliette Parfony, directrice générale de l'hôtel, ont organisé, le samedi 1er février, un point de presse visant à fixer l'opinion sur les discussions engagées au sein de cet établissement en vue de la reprise du travail.

« *Le linge sale se lave en famille, le travail a repris, le cahier des charges est sur la table de la direction de l'hôtel. Ce n'est qu'après un délai de 7 jours que l'ensemble du personnel pourra constater si les doléances sou-mises sont ou ne sont pas prises en compte par la dite direction* », ont déclaré les délégués du personnel, Bienvenu Hondolo et Serge Aimé Ekassa. Ils appellent l'ensemble des agents de l'hôtel Elais à plus de responsabilité et de maturité en atten-

dant la suite des revendications inscrites dans le cahier des charges adressé à la direction de l'hôtel.

Le communiqué de presse rendu public après la concertation du 29 janvier, lu par la directrice de l'hôtel, stipule qu'une concertation a eu lieu entre la direction de cet hôtel et le collège des délégués du personnel sous l'égide de Serge Aimé Ekassa, secrétaire général de la Confédération syndicale de travailleurs du Congo (CSTC) chargé de la gestion de l'industrie hôtelière qui était assisté des représentants de la direction départementale du travail. Le but étant d'instaurer un dialogue social entre la direction de l'hôtel et une partie du personnel victime de plusieurs suspensions de contrat de travail au cours du mois de janvier. Ainsi, après audition des



La directrice d'Elais (au centre) déroule son point de presse.

deux parties (direction et délégués), la direction de l'hôtel et le collectif des délégués du personnel ont donc décidé la reprise immédiate du travail suivie de la transmission d'un cahier des charges à la direction dudit hôtel, afin que les

négociations ayant occasionné l'arrêt de travail aient lieu dans une semaine. « *Avec la collaboration de la direction et de l'ensemble du personnel, nous souhaitons continuer de faire de l'hôtel Elais le fleuron de la ville océane* », a déclaré Aliette Par-

fony. En effet, les médiateurs de cette crise, notamment la direction départementale du travail, la fédération de l'hôtellerie de la CSTC et les autorités de Pointe-Noire, ont rappelé aux deux parties les procédures inscrites dans le code du travail et la convention collective de l'hôtellerie, ainsi que les mécanismes administratifs pouvant entraîner légalement à un arrêt de travail.

L'hôtel Elais, autrefois appelé Mvou-Mvou, est situé au centre-ville de Pointe-Noire. Équipé de 191 chambres aujourd'hui, il est l'un des établissements hôteliers les plus importants du Congo, par sa capacité d'accueil et ses multiples services.

**Séverin Ibara
et Brice Mampouya**

ENVIRONNEMENT

L'insalubrité gagne petit à petit le site de la Côte sauvage

Considérée comme le premier site touristique de la ville océane, la Côte sauvage présente un tableau peu reluisant sur le plan environnemental. Jour après jour, le sable du littoral se jonche d'herbes sauvages qui poussent çà et là, mais également de sacs en plastique et de bouteilles.

« *Il faut une équipe appropriée pour nettoyer tout le long de la Côte sauvage afin de permettre aux usagers de ce site de disposer d'un cadre propre, car les herbes qui poussent, comme les sacs en plastique et les bouteilles, ternissent l'image de ce beau bijou* », ont témoigné quelques personnes qui se trouvaient sur la plage de Pointe-Noire le lundi 3 février. La plage est un espace de loisirs et de détente, c'est également un lieu d'activités, synonyme de farniente. Un milieu naturel fourmillant de vie, permettant aux visiteurs de passer des moments

inoubliables. Cependant, pour qu'une plage joue pleinement son rôle de site touristique, elle doit être nettoyée afin de permettre aux visiteurs de rester dans un environnement propre digne de ce nom. En effet, la plage de Pointe-Noire permet aux expatriés qui viennent dans cette ville vivre une expérience en marge des circuits touristiques, de faire une découverte inouïe.

Et pour bon nombre de Ponténégrins, la ville, à travers sa politique en matière d'environnement, doit garantir un cadre de vie agréable aux populations et touristes, en

organisant des opérations de nettoyage de la plage et de sensibilisation des baigneurs qui ont un rôle à jouer pour garder l'espace propre. Il est important que chacun prenne conscience de l'importance de la préservation des espaces naturels. Ne pas jeter des bouteilles et sacs en plastique sur la plage ainsi que tout autre objet polluant, sont là des comportements citoyens et responsables qu'il convient de respecter afin de protéger l'environnement de la Côte sauvage et contribuer à la préservation de ce cadre de vie.

Prosper Mabonzo

SPECTACLES

L'apéro-conte clôture les trois soirées culturelles

L'Inspection sectorielle de la jeunesse de Tié-Tié a accueilli le 30 janvier la dernière des trois soirées culturelles organisées par la compagnie de conte Africa Graffiti et ses partenaires en soutien à l'éducation, à la culture du conte et au développement des projets culturels locaux.

Pour cette ultime soirée, la part belle a été faite au conte. Les frères Nestor et Jorus Mabilia, dans un duo reconstitué pour la circonstance, ont tour à tour tenu en haleine le public, déployant tout leur art de conteurs : Nestor, dans le rôle du boute-en-train public avec ses histoires cocasses, et Jorus, contant admirablement fables, légendes et épopées de la brousse, des forêts et savanes du Congo et d'ailleurs en personnifiant les animaux. Des contes accompagnés de chants traditionnels et folkloriques entonnés en chœur par le public, comme au Mbongui à l'heure des grandes soirées autour du feu.

Africa Graffiti et Kimpoko Systems Services, les initiateurs de la manifestation, n'ont pas fait les choses à moitié. Un buffet garni de



divers mets de chez nous a été servi aux convives. En entracte, Antar le lion, des joueurs de gonfi, Kaly Dja-

Nestor et Jorus Mabilia (© Adiac).
tu ont agrémenté cette soirée qui a pris fin tard dans la nuit.

B.M.

V.CLUB MOKANDA

Les dirigeants affichent de grandes ambitions

La montée de V-Club Mokanda en championnat national a conforté plus d'un Congolais qui se sont regroupés derrière le Club pour former un noyau dur de l'équipe. Soixante membres ont été présentés le 30 février lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à la mairie de Lumumba.

Les nouveaux dirigeants de V-Club, l'une des équipes des plus populaires de Pointe-Noire délaissée la saison dernière par la Fédération congolaise de football par manque de frais d'engagement pour participer à la prestigieuse compétition qualificative au championnat de ligue africain, ont pris l'engagement de jouer les premières places du championnat national d'élite.

Pour réussir ses ambitions en division d'honneur, le club a restructuré ses instances qui ont été présentées à l'assemblée générale. Ce bureau est composé de deux comités d'honneur, l'un à Pointe-Noire est composé de vingt membres et l'autre à Brazzaville de dix membres. Le bureau du conseil d'administration est de dix membres, le comité directeur de dix membres et le bureau de la section football de six membres. Le représentant de la fédération congolaise à cette assemblée a félicité les acteurs qui se sont engagés à ramener ce club au niveau du championnat d'élite. « *Aujourd'hui une grande page s'ouvre de nouveau pour la grande famille de V-Club, ce club fait partie des monuments de football de la capitale économique* », a insisté le représentant de la fédération.

Quand les statistiques parlent...

Après une saison réussie, le président sortant du club, Olivier Mombo, a fait un bilan technique convaincant, après avoir félicité les dirigeants et supporters de V-Club qui ont su garder l'esprit fair-play face aux défaites.

En effet, sur vingt-sept matchs joués toutes compétitions confondues, V-Club en a remporté vingt, dont dix-huit au championnat national ligue 2, un en coupe de la ville, un en match de barrage ; trois matchs nuls, dont deux au championnat et un en barrage. L'équipe a perdu quatre matchs, dont trois au championnat et un à la coupe du Congo. Consacré première du B, cette place a permis au club de jouer les matchs de barrage qualificatif au championnat d'élite campagne de solidarité mené par les club-frères de Pointe-Noire.

Poursuivant les travaux, le secrétaire du conseil d'administration, Daniel Missama, a fait la lecture des instances mises en place. C'est ainsi que le président du comité d'honneur, Fabio Otto Nelo, a pris l'engagement devant l'assemblée de tout mettre en œuvre pour que rien ne manque aux joueurs. « *Je vous assure que mon but est que notre club remporte des succès en 2014. Nous nous battons pour que tous les joueurs soient en forme et que l'on passe une bonne saison ensemble* », a-t-il déclaré après sa présentation au public. Le président du conseil d'administration a de son côté présenté sa politique, tout en rappelant les acteurs à la solidarité, afin d'atteindre les résultats attendus. « *Nous allons tout mettre en œuvre pour que V-Club section football reprenne sa place d'antan, qu'il devienne une véritable équipe compétitive, très riche qui rayonne au niveau continental* », a déclaré Yves Diokouandzi qui a félicité le président sortant, Olivier Mombo, le président de la section football, Landry Loembet, tous les bienfaiteurs qui ont œuvré dans l'ombre, les supporters et les clubs de la place qui ont soutenu V-Club pour qu'il retrouve sa place dans le championnat d'élite.

Charlem Léa Legnoki

DIABLES NOIRS

Teddy Christel Sassou N'Guesso prend les rênes de la section football

Le match du 8 février au stade Alphonse-Massamba-Débat contre Flambeau de l'Est du Burundi, comptant pour les préliminaires aller de la Ligue africaine des champions, sera le premier grand test du nouveau président de la section football

élu le 2 février au terme de l'assemblée générale ordinaire de ce club multidisciplinaire. «J'ai postulé et j'ai été élu. J'aime ce sport roi et je voulais un challenge : celui de participer à la vie sportive de mon pays. Il fallait que je me lance et c'est ce qui a été fait. Dia-

bles noirs est une équipe organisée, au sein de laquelle nous avons des systèmes de cotisation qui sont bien installés et bien structurés. Le reste viendra par le soutien de tous et mon propre soutien. Si je n'étais pas conscient des enjeux, je ne serais pas là. Je vais faire un état des lieux de la section avant de mettre en place un plan d'action pour essayer d'éradiquer les mauvaises choses encore existantes au sein de l'équipe», a expliqué Teddy Christel Sassou N'Guesso.

Telle est la première déclaration du nouveau président de la section football des Noir-et-Jaune. Teddy Christel Sassou N'Guesso sera aidé dans l'exercice de ses



Le nouveau président de la section football des Diables noirs

Christ Okabande et Cyriaque Mathias Ndalla.

Le président du conseil d'administration de Diables noirs a demandé à tous les diabolins d'unir leurs efforts en vue de permettre à l'équipe de réaliser une bonne opération, le 8 février, face à Flambeau de l'Est de Burundi. Les Diabolins ont reconduit Hugues Ngouélondélé à la présidence du club.

«Nous avons besoin du soutien de tous pour que Diables noirs gagne toujours. Le seul mot qui devra

nous motiver c'est l'amour de l'autre. Les brebis égarées doivent retrouver leur maison. Car nous devons faire une seule grande famille. Nous allons avoir prochainement un match. Les sages, vous avez la mission de rassembler tous les enfants de Diables noirs autour de l'équipe. Que chacun revienne avec un cœur blanc. Toutes les blessures doivent être derrière nous et la victoire devant nous, parce que nous devons gagner», a conclu Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

Voici la configuration des autres sections sportives des Diables noirs

- Handball : Mathias Ndalla (président) ;
- Basket-ball : Mme Danièle Adetunji Ganga (présidente) ; Claude Koulengana (vice-président) ;
- Boxe : Bandoki Joseph (président) ;
- Athlétisme : Adèle Bakana (présidente)
- Karaté : Me Jordan Mampouya (président) ;
- Nzango : Jeanne-Marie Bitsoumani (présidente).

Composition du bureau du conseil d'administration

- 1-Président : Hugues Ngouélondélé
- 2-Premier vice-président : Jean Didas Médard Moussodia,
- 3-Deuxième vice-président : Roger Christian Mankélé,
- 4-troisième vice-président : Bernard Mabelé Nzaba,
- 5-quatrième vice-président : Pierre Bassouama,
- 6-Cinquième vice-président : Alexandre Nzobadila,
- 7-Sixième vice-président : Jean Médard Kossa,
- 8-Secrétaire général : Sény Massamba
- 9-Secrétaire général adjoint : Ludovic Aimé Nkounkou
- 10-Trésorier général : Amedée Gotrand Salabandi, avec pour collaboratrice Anne-Marie Bitsindou.
- 11-Rapporteur général : Damien Miakassissa
- 12-Rapporteur d'honneur : Daniel Ovaga.

«Si je n'étais pas conscient des enjeux, je ne serais pas là»

fonctions par quatre vices-présidents, notamment Gabriel Binzonzi Nouni, ancien président de la section football de l'année écoulée, Bernard Mabelé Nzaba,

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE BASKET

Les officiels techniques en formation

Les anciens et nouveaux arbitres participent au séminaire qui durera près d'une semaine. Celui-ci a pour objectif de combler, entre autres, le manque d'officiels techniques au sein de la ligue départementale de Brazzaville de basketball.



La formation des cadres techniques fait partie des points inscrits au programme d'activités de la ligue départementale de la discipline. Les instances de cette ligue, rappelons-le, ont été renouvelées le 12 janvier 2014 et l'importance d'élever le niveau technique des officiels a été réitérée à cette occasion. Ainsi, un séminaire dédié aux anciens et nouveaux arbitres a ouvert ses portes le 30 janvier dans la ville capitale. La formation prendra fin le 5 février. Elle est animée par les anciens arbitres internationaux congolais.

Les enseignements porteront sur la philosophie de l'arbitrage, la mécanique de l'arbitrage à deux (pour des rencontres nationales) et à trois (souvent réservé aux rencontres internationales). Les stagiaires passeront également en revue les différentes règles de jeu du basketball. L'aspect pratique de la formation consistera en l'apprentissage de la manipulation des appareils électroniques souvent utilisés lors des rencontres de cette discipline. Par ailleurs, le travail de condition physique est prévu.

Pour les responsables de la ligue, notamment le troisième vice-président, Bruno Bambi, ce séminaire constitue un grand pas pour les stagiaires ayant les yeux rivés sur une carrière internationale. Les enseignements prévus pour ce stage leur seront utiles pour atteindre cette visée. Aussi, la ligue envisage d'obtenir un nombre important d'arbitres capables d'officier les rencontres lors des 11^{es} Jeux africains de Brazzaville en 2015. Seulement, pour avoir le statut d'arbitre international, il faut arbitrer près de deux cent cinquante matchs par an. Or, les arbitres de la ligue sont loin d'atteindre ce niveau. Après cette formation, il sera donc important de leur donner assez de compétitions pour élever le nombre des rencontres à officier par an. C'est ainsi qu'ils marcheront d'un pas sûr vers la carrière internationale.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Les Diables rouges U-20 en Italie pour le tournoi Viareggio

L'équipe nationale des moins de 20 ans prendra part à cette compétition qui a démarré hier et se poursuivra jusqu'au 17 février à Viareggio, une ville italienne dont le tournoi porte le nom.

Le tournoi Viareggio servira de mise en jambe aux Diables rouges U-20. Puisqu'en avril prochain, ces joueurs débiteront les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de leur catégorie, en dehors de plusieurs autres compétitions en vue. Avant leur départ, le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, les a entretenus.

«L'État a mis des moyens pour que vous alliez apprendre en Italie. (...) Aucun acte d'indiscipline ne sera toléré», a déclaré Léon Alfred Opimbat qui a également attiré l'attention des parents des joueurs qui tenteraient d'encourager leurs enfants à changer de destination, une fois arrivés en Italie. Les deux parties ont promis que seule compte pour eux la participation à la compétition. Décryptage : aucune intention de fuir et donc de saper l'image du pays.

Les Diables rouges U-20 ne sont donc pas à leur première participation au tournoi de Via-

reggio. En 2013, la moisson n'ayant pas été bonne, l'équipe a fait ses valises dès le premier tour de la compétition avec un seul point. Une défaite face à Empoli 0-3, une autre devant Newcastle 1-2, avant de faire match nul face au Milan AC. Cette année, les diabolins envisagent d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Ils ont les atouts techniques et physiques pour y parvenir. Même si leurs adversaires semblent favoris sur le papier, les Diables rouges U-20 devraient déjouer les pronostics.

En rappel, le tournoi de Viareggio est une compétition créée

en 1949. Elle réunit les équipes des centres de formation des différents clubs européens.

L'édition 2013, à laquelle les Diables rouges ont participé pour la première fois, a été remportée par le club belge, Anderlecht. Mais les clubs les plus titrés sont le Milan, la Fiorentina et le Juventus de Turin, qui ont chacun huit trophées à leur palmarès.

Le public sportif congolais se réjouirait si les Diables rouges U-20 succédaient à Anderlecht, champion en titre.

R.N.M.



Les joueurs en compagnie du ministre des Sports avant leur départ